

LES
CASTEL
UNE AGENCE
D'ARCHITECTURE
AU XX^E SIÈCLE

SOUS LA DIRECTION D'ISABELLE CHIAVASSA ET DE FRANÇOIS GASNAULT

FRANÇOISE DALLEMAGNE
DANIÈLE GIAMARCHI
EMMANUEL LAUGIER
EMMANUELLE REIMBOLD
GÉRARD MONNIER
DANIÈLE VOLDMAN
ADÉLAÏDE ZEYER

PARENTHÈSES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DOCUMENTS D'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

II. HABITATIONS PARTICULIÈRES - 13

n° Série - PL. III



Castel, architecte D. P. L. G.

*A Jean Bollant -
 in "La cellule urbaine"
 ... à la page...
 affectueux
 H. Girard*

HOTEL PARTICULIER DE M. CASTEL, A MARSEILLE
 FAÇADE SUR LE PAN COUPÉ



Maison Castel, rue Croix-de-Régner,
détail de la façade nord
[PHOTOGRAPHIE 2009]

Portrait de Gaston Castel par Oscar Eichacker,
tirage photographique (1952)
[AD13, 86Fi270]



LES CASTEL : UNE DYNASTIE D'ARCHITECTES, ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

18



Gaston Castel, prisonnier de guerre, premier rang, deuxième à partir de la gauche : photographie noir et blanc, tirage (s.d.) [AD13, 86 J 380]



Gaston Castel, carte d'invalidité (1924) [AD13, 86 J 381]

LES DÉBUTS DE GASTON CASTEL

Gaston Désiré Castel, né à Pertuis le 1^{er} août 1886 et mort le 9 février 1971 à Marseille, a été un architecte marquant, dont l'œuvre n'est plus reconnue aujourd'hui comme elle mériterait de l'être. L'opéra de Marseille et le monument aux morts de l'armée d'Orient, situé sur la Corniche, bien qu'emblématiques, n'épuisent ni la variété ni la puissance de son talent qui s'est exprimé durant plusieurs décennies en adoptant différents styles, et ce, tant dans l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône qu'au-delà des limites départementales et occasionnellement nationales. Castel naît dans un contexte familial propice à une vocation d'architecte : son arrière-grand-père est maçon à Lourmarin (Vaucluse) ; Achille, son père, fontainier de formation, devient entrepreneur en maçonnerie à Pertuis (Vaucluse). Lui-même commence ses études à l'école des beaux-arts de Marseille en 1901 et poursuit sa formation à l'École nationale des beaux-arts de Paris où il est élève de Bernier et termine brillamment ce cursus avec l'obtention à 22 ans du deuxième Second Grand Prix de Rome, puis en 1913, à 26 ans, du premier Second Grand Prix¹. Il remporte en outre une série de prix à l'École des beaux-arts comme les prix Rougevin, Godebœuf, Chenavard, Achille-Leclère, Chaudesaignes et Roux, ainsi que le prix des Américains.

La guerre va interrompre ce parcours académique prometteur. Mobilisé le 9 août 1914 comme sergent au 258^e régiment d'infanterie, nommé le 22 septembre sous-lieutenant chef de compagnie, il est, après 40 jours passés au front, grièvement blessé au visage et laissé pour mort sur le champ de bataille à Chauvencourt (Meuse). Grand blessé de guerre, il perd l'usage de son œil droit. Fait prisonnier, il est détenu à Ingolstadt, en Bavière, avant d'être transféré à Montreux (Suisse) en 1916, à l'occasion d'un échange de prisonniers. Il réapprend à dessiner auprès d'Hermann



Gaston Castel : photographie noir et blanc, tirage (s.d.) [AD13, 86 J 380]



Marseille, prison des Baumettes : façade d'entrée, photographie noir et blanc, plaque de verre 18 x 24 cm (s.d.) [MHM.89.3.4008, BOÎTE 8]

Held, directeur de la menuiserie où la Croix-Rouge l'a placé, et ne tarde pas à élaborer un projet de sanatorium pour les tuberculeux des pays alliés. Avant la fin de la guerre, il revient à Paris et collabore avec Guillaume Tronchet (1867-1959), architecte en chef de l'Élysée, qui l'emploie sur le chantier des Invalides. Remarqué par le président de la chambre des députés, Ferdinand Buisson (1841-1932), il est nommé le 24 avril 1918 au poste d'architecte adjoint du département des Bouches-du-Rhône. Mais plutôt que de rejoindre son poste, il prend un congé sans solde et part aux États-Unis pour étudier l'aménagement et l'extension des grands ports américains. Il gagne ensuite le Brésil et entreprend, à Santos (État de São Paulo), avec son ami le sculpteur Antoine Sartorio, la construction et la décoration du monument aux frères Bonifacio, héros de l'indépendance brésilienne.

La brillante carrière outre-mer qui s'amorce tourne cependant court quand Castel remporte en 1922 le premier prix du concours ouvert pour la reconstruction de l'opéra de Marseille : il décide alors de regagner la mère-patrie pour réaliser ce projet.

UNE ŒUVRE FOISSONNANTE

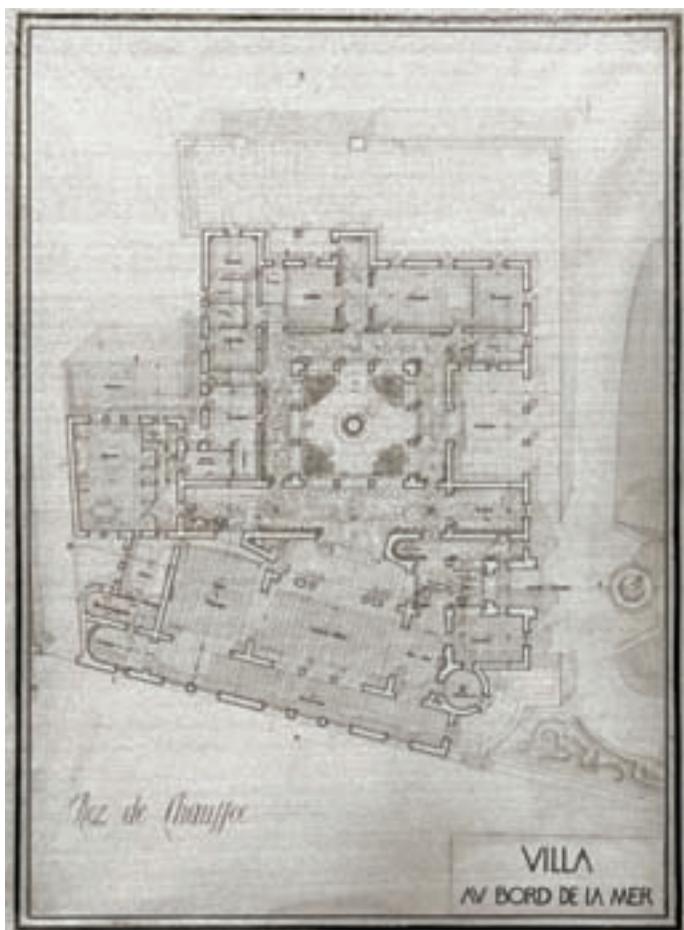
Arrivé à Marseille, Castel investit enfin sa fonction d'architecte adjoint des Bouches-du-Rhône en 1922 ; il sera promu architecte en chef du département le 1^{er} février 1926. Dans l'intervalle, il a fondé son agence et construit pour l'installer un hôtel particulier, au n° 2 de la rue Croix-de-Régnier. Ce fleuron de l'Art déco est aussi sa résidence familiale, qu'il habitera jusqu'à sa disparition en 1971.

Gaston Castel a la charge des grands chantiers de commandes publiques : la prison des Baumettes, le Centre d'hygiène mentale (1931), l'annexe du palais de justice (1933), l'orphelinat de Saint-Joseph (1938), le sanatorium de l'Arbois, les deux entrées du tunnel du Rove ou encore l'îlot Arbois qui unit commande publique et privée (1943). Mais il est aussi l'architecte emblématique du logement social dans les Bouches-du-Rhône des années trente. Faisant la guerre au taudis, il est l'auteur de groupes d'habitations restés fameux : les HBM du boulevard du Chemin-de-Fer et du chemin de Gibbes à Marseille, la cité Gontard à Aix-en-Provence. Par ailleurs, Castel remporte successivement les concours ouverts pour la construction du monument aux héros de l'armée d'Orient et des terres lointaines (qui sera construit en 1927), puis pour celle du monument honorant la mémoire du roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie et de Louis Barthou, ministre français des



Marseille, hôtel L'Arbois : photographie noir et blanc du bâtiment achevé, tirage (s.d.) [AD13.86 J 653]

¹ Les recherches effectuées dans les archives ne permettent pas d'affirmer, pour le moment, que Gaston Castel a suivi une formation à l'école d'architecture de Marseille créée en 1905. Le registre d'inscription de l'école des beaux-arts de Marseille atteste seulement de sa présence de l'année scolaire 1901-1902 à l'année scolaire 1904-1905 (Archives municipales de Marseille, 31 R 144).



Marseille, villa Éolienne : plan du rez-de-chaussée, plaque de verre 18 x 24 cm (s.d.)
[MHM.89.3.4008, BOÎTE 6]



Marseille, projet d'aménagement d'un centre urbain : façade sur les allées Gambetta et la Canebière, tirage (s.d.)
[AD13.86 J 698]

Affaires étrangères, assassinés à Marseille en 1934. De tout le département, les municipalités le choisissent pour la construction, qui d'un nouvel hôtel de ville, qui d'une école, d'un foyer rural ou d'une salle des fêtes. Ces bâtiments communaux, où son talent se manifeste dans le moindre détail, captent toute l'attention du maître et représentent une part significative de son œuvre.

La commande privée n'est pas en reste : Gaston Castel conçoit en 1926-1928 une villa poétiquement baptisée Éolienne et remarquablement placée au rond-point du Prado, qui est un superbe manifeste de l'Art déco. L'édifice a depuis été détruit mais les plans et les photographies qui subsistent permettent encore d'apprécier le raffinement et l'élégance de cette œuvre. Pendant ces années d'entre-deux-guerres, Gaston Castel produit ainsi certains de ses projets les plus « monumentaux » qui marquent durablement le paysage marseillais.

Le 30 mars 1941, Gaston Castel est démis du poste d'architecte départemental par le gouvernement de Vichy, en application de l'acte dit loi du 17 juillet 1940. Cette décision administrative lui vaudra le soutien de ses confrères membres du « groupe d'Oppède² », qui adressent le 11 avril 1941 au préfet des Bouches-du-Rhône une mise au point sur ses qualités humaines et professionnelles. Il sera réintégré dans ses fonctions en 1945 mais préférera faire valoir ses droits à pension. Désormais, il se consacre pleinement à son agence où il a fait entrer son fils Ello. Il participe notamment à la reconstruction du quartier du Vieux-Port de Marseille. En 1970, un an avant sa mort, il continue de dessiner et de lever des plans.

Les réalisations (plus de 270 bâtiments) ainsi que les projets imaginés mais non aboutis, parmi lesquels il faut au moins citer le centre lumineux de la Canebière et la Cité du cinéma, font de l'œuvre de Gaston Castel un ensemble foisonnant. Mais le maître d'œuvre a aussi été un théoricien et un praticien de l'urbanisme dont les conceptions sont développées dans les *Cahiers du Sud*³. En décembre 1925 Jean Ballard⁴ qui dirige la revue, l'invite, dans un article intitulé « Marseille-Capitale » à exposer ses points

PRINCIPAUX ÉCRITS DE GASTON CASTEL

24

CASTEL

LIVRES

Marseille et l'urbanisme, préface de Jean Ballard, Marseille, Les Cahiers du Sud, 1932.

Marseille-Métropole (avec Jean Ballard), Marseille, Les Cahiers du Sud, 1934.

ARTICLES

ARTICLES PARUS DANS *LES CAHIERS DU SUD*

« Noël aux Baux », *Les Cahiers du Sud*, n° 86, janvier 1927.

« Marseille grand port aérien », *Les Cahiers du Sud*, n° 87, février 1927.

« Marseille grand port aérien », *Les Cahiers du Sud*, n° 88, mars 1927.

« Marseille-Calanques », *Les Cahiers du Sud*, n° 89, avril 1927.

« D'un projet de thermes aux Catalans », *Les Cahiers du Sud*, n° 90, mai 1927.

« Le Tunnel du Rove, grande artère urbaine », *Les Cahiers du Sud*, n° 91, juin 1927.

« La Reconstruction du cœur de Marseille », *Les Cahiers du Sud*, n° 92, juillet 1927.

« Les Terrasses », *Les Cahiers du Sud*, n° 93, août-septembre 1927.

« Pour un centre urbain », *Les Cahiers du Sud*, n° 94, octobre 1927.

« Pour un centre urbain : une salle sous l'escalier de la gare », *Les Cahiers du Sud*, n° 95, novembre 1927.

« L'Urbanisme et la circulation urbaine », *Les Cahiers du Sud*, n° 97, janvier 1928.

« L'Urbanisme et la circulation urbaine II », *Les Cahiers du Sud*, n° 98, février 1928.

« L'Urbanisme et la circulation urbaine III », *Les Cahiers du Sud*, n° 99, mars 1928.

« L'Urbanisme et la circulation urbaine IV », *Les Cahiers du Sud*, n° 101, mai 1928.

« Jardins : roses vives et eaux mortes », *Les Cahiers du Sud*, n° 102, juin 1928.

« La Loi Loucheur, naissance de l'habitation », *Les Cahiers du Sud*, n° 103, juillet 1928.

« Une gare d'autobus », *Les Cahiers du Sud*, n° 104, août-septembre 1928.

« À Marseille », *Les Cahiers du Sud*, n° 110, avril 1929.

« À Marseille », *Les Cahiers du Sud*, n° 111, mai 1929.

« À Marseille - Urbanisme », *Les Cahiers du Sud*, n° 114 et 115, juillet-septembre 1929.

« Essor de Marseille », *Les Cahiers du Sud*, n° 133, août-septembre 1931.

« La Ville et la maison », *Les Cahiers du Sud*, n° 136, décembre 1931.

« Hôtel de ville de Marseille », *Les Cahiers du Sud*, n° 137, janvier-février 1932.

« Vision d'un centre urbain », *Les Cahiers du Sud*, n° 138, mars 1932.

« Les Parcs de Marseille », *Les Cahiers du Sud*, n° 139, avril 1932.

« Le Pont suspendu de Cavaillon », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 144, octobre 1932.

« Désillusion : la trouée Saint-Ferréol », *Les Cahiers du Sud*, n° 145, novembre 1932.

« La Ville radieuse », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 146, décembre 1932.

« L'Exposition coloniale de 1936 », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 147, janvier 1933.

« La Ville radieuse », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 148, février 1933.

« Un palais des beaux-arts », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 149, mars 1933.

« Marseille Plage », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 151, mai 1933.

« Pour un monument de la paix », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 153, août 1933.

« Les Portes de Marseille », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 156, novembre 1933.

« Visage futur du Vieux-Port », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 157, décembre 1933.

« La future gare Saint-Charles », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 162, juin 1934.

« Urgence d'un métro nord-sud », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 167, décembre 1934.

« Sur un pont d'Avignon », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 172, mai 1935.

« La Percée Michelet », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 174, juillet 1935.

« Marseille et sa légende », corédigé avec Jean Ballard, *Les Cahiers du Sud*, n° 217, juin 1939.

ARTICLES PARUS DANS *SUD MAGAZINE*

- « Pharo plage », *Sud magazine*, n° 1, 1^{er} octobre 1928.
- « Sur la loi Loucheur », *Sud magazine*, n° 3, 1^{er} novembre 1928.
- « Henry de Groux », *Sud magazine*, n° 14, 15 avril 1929.
- « La Provence à l'exposition », *Sud magazine*, n° spécial, 1937.
- « Marseille capitale impériale », *Sud magazine*, n° 158, décembre 1938.
- « Marseille capitale impériale », *Sud magazine*, n° 159, janvier-février 1939.

ARTICLES PARUS DANS *L'ARCHITECTURE*

- « Les nouvelles scènes du théâtre national de la Comédie française », *L'Architecture*, 1912.
- « Concours du Prix de Rome », *L'Architecture*, 1913.
- « Un palais pour un président d'une grande république, concours de Rome », *L'Architecture*, 1913.
- « Le Grand Théâtre de Marseille », *L'Architecture*, 1925.
- « Le Grand Théâtre de Marseille », *L'Architecture*, 1928.
- « Monument aux morts de l'armée d'Orient », *L'Architecture*, 1928.
- « Villa Éolienne à Marseille », *L'Architecture*, 1928.
- « Orphelinat laïc départemental », *L'Architecture*, 1928.
- « Projet de centre régional pour l'Exposition de 1937 », *L'Architecture*, 15 juin 1935.
- « Prisons du département des Bouches-du-Rhône », *L'Architecture*, 1936.
- « Projet de sanatorium du département des Bouches-du-Rhône », *L'Architecture*, 1936.
- « Pavillon de Marseille-Provence à l'Exposition de 1937 », *L'Architecture*, 1937.
- « Projet de monument national à l'armée d'Orient à Marseille exposé au Salon », *L'Architecture*, 1938.
- « Projet du monument national du roi Alexandre de Yougoslavie et du ministre Barthou exposé au Salon », *L'Architecture*, 1938.

ARTICLES PARUS DANS *LA CONSTRUCTION MODERNE*

- « Concours Chaudesaignes : La loge principale d'un théâtre », *La Construction moderne*, 16 octobre 1909.
- « Concours Rougevin : Angle d'une voussure d'arc de cloître dans le salon de réception d'une résidence présidentielle », *La Construction moderne*, 12 mars 1910.
- « Concours du Grand Prix de Rome : Un sanatorium sur les côtes méditerranéennes », *La Construction moderne*, 30 juillet 1910, pp. 519-520 et 20 août 1910.
- « Concours Godeboeuf : La sortie d'un chemin de fer métropolitain », *La Construction moderne*, 7 janvier 1911.
- « Les nouvelles scènes de la Comédie française », *La Construction moderne*, 22 septembre 1912.
- « Concours des Architectes américains : Une jetée-promenade », *La Construction moderne*, 29 décembre 1912.
- « Le Prix de Rome d'architecture », *La Construction moderne*, 3 août 1913.
- « La Villa Éolienne à Marseille », *La Construction moderne*, 7 avril 1929 et 29 avril 1929.
- « Agence générale de la Compagnie générale transatlantique », *La Construction moderne*, 15 septembre 1929.
- « Pavillon de Marseille-Provence à l'Exposition de 1937 », *La Construction moderne*, 23 juin 1935.
- « La Cité universitaire d'Aix-en-Provence », *La Construction moderne*, 6 décembre 1936.
- « Les nouvelles prisons départementales de Marseille », *La Construction moderne*, 23 mai 1937.

ARTICLE PARU DANS *THE ARCHITECTS JOURNAL*

- « Le Grand Théâtre de Marseille », *The Architects Journal*, 16 mars 1927.

ARTICLES PARUS DANS *ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI*

- « Concours centre sanitaire de Thorenc », *Architecture d'aujourd'hui*, n° 7, septembre 1934.
- « Projet de sanatorium du département des Bouches-du-Rhône », *Architecture d'aujourd'hui*, n° 8, 1934.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE

- LOYER (François), TOULIER (Bernard) (sous la direction de), *Le régionalisme, architecture et identité*, ministère de la Culture et de la Communication / direction de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, Monum / Éditions du patrimoine, 2001.
- LOYER (François), *Histoire de l'architecture française de la Révolution à nos jours*, Paris, Éditions du patrimoine, 1999.
- MONNIER (Gérard) (sous la direction de), *L'Architecture en France*, tome 1 : LOUPIAC (Claude), MENGIN (Christine), 1889-1940; tome 2 : ABRAM (Joseph), 1940-1966; tome 3 : MONNIER (Gérard), 1967-1999, Paris, Picard, 1997-2000.
- PÉROUSE DE MONTCLOS (Jean-Marie), *Architecture, méthode et vocabulaire (inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France)*, Paris, Monum / Éditions du patrimoine, 2000 [rééd. 2004].

OUVRAGES PORTANT SUR L'ARCHITECTURE FRANÇAISE DU XX^E SIÈCLE

- AMOUROUX (Dominique), *Guide d'architecture contemporaine en France*, Paris, AA Techni-Union, 1972 [rééd. 1974].
- Dictionnaire des architectes* (préface de Michel Ragon), Paris, Albin Michel, collection *Encyclopaedia universalis*, 1999.
- DIEUDONNÉ (Patrick) (sous la direction de), *Villes reconstruites : Du dessin au destin*, Paris, L'Harmattan, 1994 (2 vol.).
- EMERY (Marc), *Un siècle d'architecture moderne en France (1850-1950)*, Paris, Horizons de France, 1971.
- EMERY (Marc), GOULET (Patrice), *Guide d'architecture en France (1945-1983)*, Paris, L'Expansion, 1983.
- LEMOINE (Bertrand), *Guide d'architecture : France XX^e siècle*, Paris, Picard, 2000.
- MIDANT (Jean-Paul) (sous la direction de), *Dictionnaire de l'architecture du XX^e siècle*, Paris, Hazan / IFA, 1996.
- Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, 1944-1954 : Une politique du logement*, Paris, Institut français d'architecture / Plan construction architecture, 1996.
- MONNIER (Gérard), « La Reconstruction et l'architecture en Europe », « L'architecture des années cinquante », in *L'art en Europe, les années décisives 1945-1953*, Saint-Étienne/Genève, Skira et musée d'Art moderne de Saint-Étienne, 1987.
- PEYCERÉ (David), RAGOT (Gilles) (sous la direction de), *Les frères Perret*, Paris, Institut français d'architecture / Norma, 2000.
- VOLDMAN (Danièle), *La Reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

OUVRAGES TRAITANT DE L'ARCHITECTURE À MARSEILLE

- Atelier du patrimoine de la ville de Marseille
- *Projets d'architecture pour Marseille*, Aix-en-Provence, Édisud, 1988, 17 planches.
 - *Le Prado à Marseille*, Aix-en-Provence, Édisud, 1992, 25 planches.
 - *L'Hôtel de ville de Marseille, Perspectives et projets XIX^e-XX^e siècles*, Marseille, Archives municipales, 1994.
- BERTRAND (Régis), *Le patrimoine de Marseille, Une ville et ses monuments*, Marseille, Jeanne Laffitte, 2001.
- Conseil général des Bouches-du-Rhône, *Inventaire des propriétés bâties du département des Bouches-du-Rhône, tome 1 : bâtiments administratifs*, Marseille, 1997.
- GRÉBER (Jacques), *Ville de Marseille, Plan d'aménagement et d'extension. Mémoire descriptif*, Marseille, Vincent, Fréal et Cie, 1933.
- SBRIGLIO (Jacques), *Guides d'architecture, Marseille 1945-1993*, Marseille, Parenthèses, 1993.

OUVRAGES SUR L'ART ET LES ARTISTES ASSOCIÉS AUX ARCHITECTES

- ALAUZEN (André), *Dictionnaire des peintres et sculpteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Marseille, Jeanne Laffitte, 2006.
- DRAGUET (Michel), *Chronologie de l'art du XX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1997.
- MENARD-KIENER (Violaine), *Antoine Sartorio, Sculpteur des corps et des âmes*, Association Les amis d'Antoine Sartorio, 1996.
- NOET (Laurent), *Louis Botinelly sculpteur provençal, catalogue raisonné*, Paris, Mare et Martin, 2006.
- PAIRE (Alain), *Peinture et sculpture à Marseille au XX^e siècle*, Marseille, Jeanne Laffitte, 1999.

OUVRAGES TRAITANT DES ARCHIVES D'ARCHITECTURE

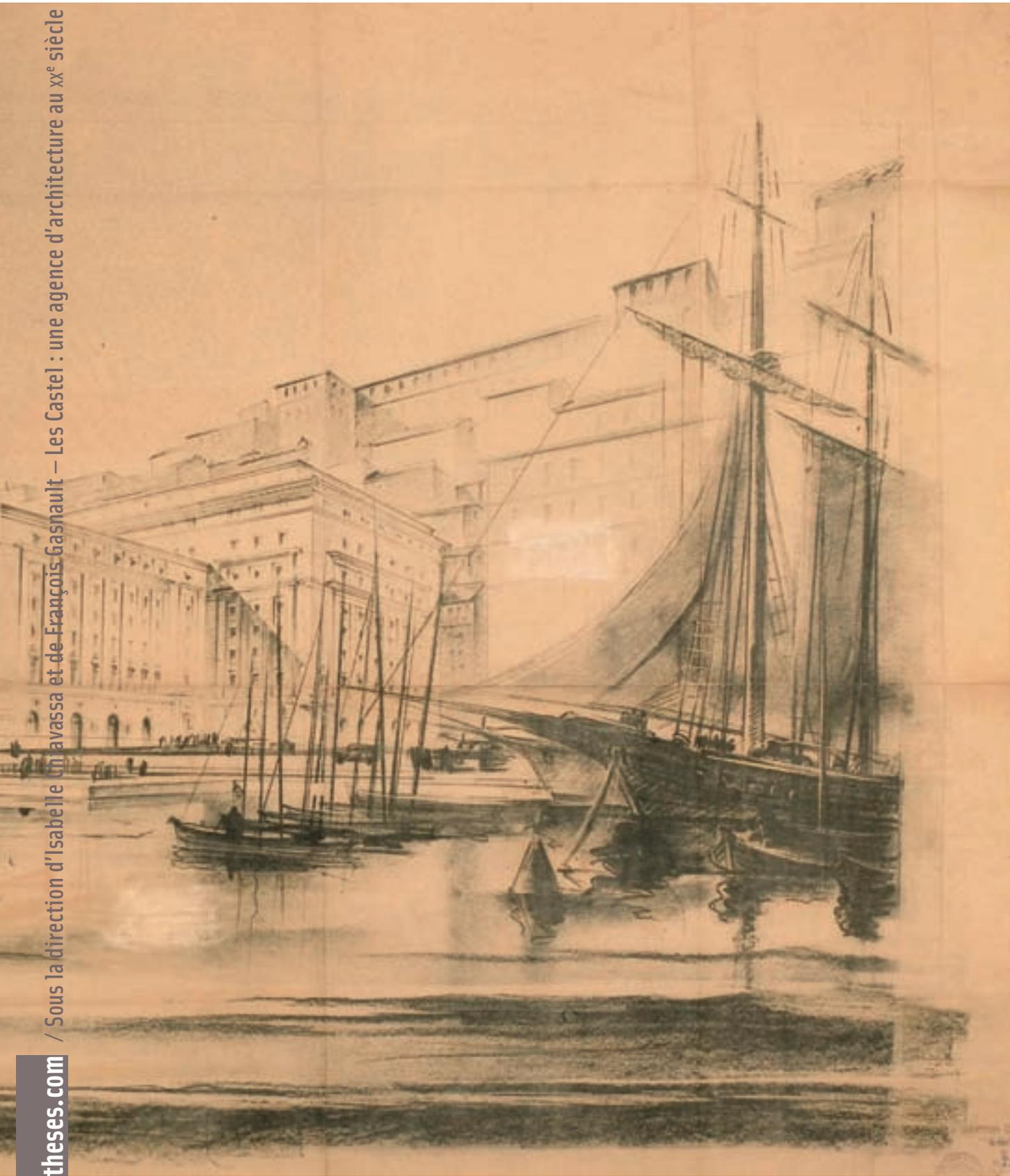
- BLUM (Odile), *L'Hôtel de ville de Marseille, Répertoire numérique des dossiers d'architecture (1790-1990)*, Marseille, Archives municipales, 1994.
- Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, *Répertoire raisonné du fonds d'archives Auguste et Gustave Perret*, Paris, Archives nationales et Institut français d'architecture, 1995.
- LUQUET (Jean), *Archives du ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme et des anciens ministères de la Construction et des Travaux publics*, Paris, ministère de l'Équipement, 1997.
- OPPETIT (Christian), *Des archives de l'architecture aux archives de la ville*, Paris, Archives nationales, 2000.
- OPPETIT (Christian) (sous la direction de), *Les Chirié, une dynastie d'architectes : répertoire numérique du fonds Eugène, Pierre et Jacques Chirié*, Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1996.
- PEYCERÉ (David) (sous la direction de), *Archives d'architectes : état des fonds XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Archives nationales et Institut français d'architecture, 1996.
- RAGOT (Gilles) (sous la direction de), *Les Archives d'architecture du XX^e siècle*, Liège, Mardaga, 1991.

OUVRAGES ET ARTICLES SUR GASTON CASTEL

- BALLARD (Jean), *Gaston Castel, travaux d'architecture (1918-1930)*, Strasbourg, Éditions d'architecture, d'industrie et d'économie rurale, 1930.
- BALLARD (Jean), « Réception de Gaston Castel à l'académie de Marseille », discours, in *Les Cahiers du Sud*, n° 364, 1961.
- BARBERET (Mikaël), *Gaston Castel : tradition et modernité*, mémoire de diplôme, Marseille, École d'architecture, 1981, multig.
- LAPLAYNE (Jean-René), « L'architecte G. Castel », in *Revue Marseille*, n° 101, avril 1961.
- Gaston Castel, architecte marseillais*, catalogue de l'exposition présentée au musée d'Histoire de Marseille (avril-septembre 1988), Aix-en-Provence, Édisud/Musées de Marseille, 1988.
- HARDY (André), « Le grand Marseille de Gaston Castel », *Revue Marseille*, n° 152, novembre 1988.
- MOREL-DELEDALLE (Myriame), « Gaston Castel, architecte marseillais », *Revue Marseille*, n° 152, novembre 1988.
- MOUREN (Gaston), « Marseille et l'urbanisme », *Les Cahiers du Sud*, n° 141, juin 1932.
- « La maison Castel », *Cahiers de la Drac PACA*, n° 4, décembre 1994.
- URBAIN (Pascal), « Castel, le savoir-plaire », *PACA, la ville, la campagne, le cadre de vie*, n° 6, 1987.



Marseille, hôtel de ville : dessin du projet d'extension,
tirage (1936)
[AD13, 15 F.107]



GASTON CASTEL DANS LE TEXTE

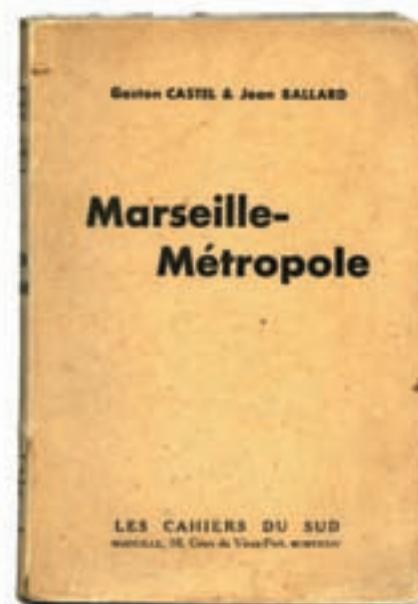
EXTRAITS

Publié dans le numéro de décembre 1925 des Cahiers du Sud, le texte intitulé « Marseille-Capitale » signé Jean Ballard invite Gaston Castel à venir exposer ses points de vue urbanistiques au sein de la revue. À partir de 1927, et jusque 1939, il tient ainsi des chroniques régulières (une quarantaine d'articles) où il explicite ses réalisations ou ses projets d'urbanisme, parfois visionnaires. Deux ouvrages reprendront l'essentiel de ces contributions : Marseille et l'urbanisme (1932) et Marseille-Métropole (1934). Une sélection d'extraits de ces textes est proposée ci-après, avec la préface de Jean Ballard qui cerne les contours de cette riche collaboration.

PRÉFACE DE JEAN BALLARD

C'est une joie assez rare que celle de pouvoir, à travers le temps, confronter sa pensée aux choses qu'elle inspira et de voir réaliser ce qu'on avait prévu. Cette joie, notre ami Gaston Castel qui, en écrivant ces pages, fit œuvre d'animateur autant que de voyant, l'aura bien des fois savourée car il assiste à l'élaboration des plans grandioses qu'il a de bonne heure inspirés. Quand ce Provençal vint se fixer à Marseille, après les brillantes années d'étude qui le menèrent au Prix de Rome et le voyage fécond dont les traces demeurent au cœur des cités du Brésil, il fut atterré de constater à quel degré d'abandon cette ville tombait, de la part des urbanistes. Il s'aperçut que tout y poussait comme en jachère, sans plan, sans coordination, et qu'en présence des apports nouveaux, le cadre ancien, vétuste, aurait tôt fait de craquer, que la crise de croissance affecterait tout son système, engorgerait ses voies, surpeuplerait ses immeubles, embouteillerait ses services administratifs aux bureaux caducs, bref, paralyserait un jour son économie. C'est alors qu'il me fit part de sa surprise et de ses craintes et que je lui offris d'ouvrir dans les *Cahiers du Sud* une rubrique de l'urbanisme à l'effet de signaler le mal et de proposer des solutions. C'est en décembre 1926 que nous annonçâmes cette nouvelle collaboration dans un article intitulé : « Marseille-Capitale ». Nous croyons utile et intéressant à plus d'un titre de le reproduire en entier ici.

« On dit volontiers que Marseille apparaît très belle à qui la traverse, mais n'y séjourne pas. Et l'on énumère avec emphase des avantages qu'elle ne tient pas des hommes ; on appuie sur le décor : mer et ciel, rivages et collines, sur le port (que n'a-t-on pas écrit sur le port), sur des beautés que la géographie nomme naturelles. Mais une secrète convenance interdit presque



de parler des autres. Pas un mot, si ce n'est en raillant. Il est admis que Marseille est un quai, un entrepôt, une usine, qu'il n'y a pas lieu de s'en plaindre, ni d'y rien changer.

[...]

Si nous rendons grâce aux avantages naturels qui dotent Marseille, il serait vain de vouloir donner le change sur le parti qu'en ont tiré jusqu'ici nos concitoyens. Cette conception d'une ville d'affaires à laquelle nos pères ont collaboré si aveuglément ne doit pas davantage nous ôter de l'esprit la nécessité des transformations qui s'imposent avec la marche du temps, ni nous faire oublier le point de vue esthétique d'où les entreprises les plus matérielles doivent être considérées quand il s'agit d'urbanisme, c'est-à-dire de l'économie et de la beauté d'une grande ville.

Un fait indéniable nous obsède chaque jour dans les complications de notre vie urbaine. Notre Marseille actuelle date d'environ cent ans et c'est avec une voirie séculaire, des bâtisses démodées, des plans sans ordre et des mesures improvisées qu'elle fait face à l'irruption de la vie moderne, qu'elle s'efforce d'en capter les courants, qu'elle en subit le flux. Qui ne déplore l'insuffisance de nos constructions, l'exiguïté de nos rues, l'absence de communications souterraines, de boulevards extérieurs, de débouchés, enfin qui ne regrette le défaut des ensembles, cet oubli du style à quoi se reconnaît ville faite au petit bonheur, selon les hasards de la truelle ?

La nôtre craque sous la poussée d'un siècle ardent, et s'enfle et veut croître sous la nécessité d'un destin que lui créent sa situation maritime et ses origines. Le tempérament du grec persiste en elle. Marseille doit à tout prix déborder de ses assises et s'étendre le long de la mer, gagner les champs voisins, escalader ses collines.

Fier de sa ville qu'il aime, le Marseillais n'a pas encore assez le sentiment de son importance et la prévision de son hégémonie. Or, elle est une capitale de la mer, une des plus importantes stations du monde. À cette ville énorme qui s'ébauche il faut un cadre digne du nombre et de la qualité des habitants. C'est l'affaire d'une science vieille comme les sociétés : l'urbanisme, et du premier-né des arts, l'architecture.

Dans une revue dont le siège est marseillais et le restera, il nous a paru qu'une place devait être offerte à un genre de recherches, à première vue étrangères à la littérature et aux arts, mais aussi nécessaires à l'extension et au rayonnement de Marseille que notre effort de groupement et de création intellectuelle. Tout se tient dans une société où l'initiative reste en définitive aux chercheurs, aux créateurs.

Cette préoccupation nous a naturellement conduits à nous assurer le concours d'un esprit hardi, plein d'ardeur, promoteur d'idées.

Au cours de nombreux entretiens sur ces graves questions, nous avons pu connaître que plusieurs hautes personnalités de notre ville avaient des idées semblables, qui ne se réalisèrent pas, faute d'un lien. Ce lien nous le créons et nous avons demandé à un de nos amis, à Gaston Castel, d'exprimer en technicien les améliorations qu'il entrevoit, de concert avec les personnalités dont nous parlions. Nous sommes assurés que cette chronique qui prendra place avec celle des arts à Marseille recevra de nos lecteurs un favorable accueil. Ils sauront y discerner le double dessein de servir notre ville et d'accroître leur attachement aux *Cahiers du Sud*.»

Le lecteur aura compris pourquoi nous nous citons si longuement. Ce n'est point là pure complaisance. Un autre souci nous inspire. Il importe avant tout de dire quels furent les promoteurs de ce mouvement en faveur de l'urbanisme à Marseille. Il s'agit de préciser son origine, sa date, afin de rendre à chacun justice. Certes, bien des esprits s'étaient occupés de semblables problèmes. Certains journaux s'en étaient fait l'écho ; mais bien peu avaient jusqu'alors envisagé l'ensemble des questions avec la hardiesse et ce remarquable sens de la continuité qui fait la force de ce volontaire. La première chose que me remit Gaston Castel, au début de nos relations, ce fut une carte parlante de Marseille qui n'avait de commun avec la géographie que les lignes bien connues de la mer et de l'étang de Berre, le reste était une préfiguration magnifique. La ville, hors de ses murs, prenait des proportions fantastiques et poussait des tentacules dévorants au Nord et au Sud. On y lisait : *Marseille-Berre, Cité industrielle, Grandes Gares commerciales, Grands Ports de commerce, Marseille Calanques, Station climatérique de repos, Casinos, Jeux, Hôtels, Villas*. À première vue je fus stupéfait, incrédule, mais la robuste foi du poète eut tôt fait de me convaincre car cet architecte ne se contenta pas de bâtir, il est un éclaircisseur, il devance les besoins du jour et prévoit ceux, plus larges, de la ville à venir. C'est ainsi qu'il me fit partager cette sorte de mystique — si vieille qu'il a fallu créer un néologisme pour la ranimer : l'urbanisme — mystique dont l'accent, au fur et à mesure que paraissaient ses chroniques, le faisait traiter de visionnaire.

Eh bien, Castel l'était mieux qu'on ne pensait ; car il ne lui suffisait pas de voir, il agissait ; il préparait les voies, il travaillait à rendre concrètes, attrayantes, ses visions. Et le temps, ce terrible ouvrier dont on ne sait pas toujours s'il va se servir de la truelle ou du marteau, et la ville, ce caprice inouï des forces qui orientent la vie, lui ont finalement donné raison. Marseille devient

ce qu'il a prévu. Déjà les signes de sa croissance se montrent partout où il les situa. Entre Marignane, croisée mondiale des courriers de l'air, et Berre, terre-plein propice aux installations industrielles, on voit s'ébaucher une ceinture urbaine de l'étang à laquelle manque seule cette voie rectiligne et souterraine que le tunnel du Rove pourrait devenir et qui prolongerait d'un coup la banlieue de Marseille au-delà de la chaîne de l'Estaque. Au Sud, un projet tout récent qui lui emprunte le plus clair de son plan, vise à créer cette station de bien-être et de loisirs élégants qui affinera le visage de Marseille. Et ainsi, peu à peu, se dessine la cité qu'il entrevit, avec ses quartiers résidentiels et ses zones d'industrie, ses boulevards extérieurs et ses artères rayonnantes, ses pôles d'agglomération, ses gares de périphérie enfin la ville pourvue d'antennes qui doit régner au carrefour des routes de l'empire.

C'est comme urbaniste que nous avons surtout envisagé le rôle de Gaston Castel. Mais son œuvre serait bien mutilée si on la privait des fortes assises qui lui donnent sa grandeur et sa réalité. C'est d'abord une œuvre d'architecte et dans la pensée de notre ami, l'architecte et l'urbaniste ne peuvent s'ignorer sans de colossales erreurs. Tout au contraire, leur action doit être étroitement concertée suivant des directives communes. Leur accord doit se faire sur le style et le matériau, sur les besoins actuels et ceux à venir de la cité. Ils doivent avoir, en matière de culture et de civilisation, des idées identiques, une égale foi.

Cette dualité trop souvent constatée entre l'urbaniste — la plupart du temps improvisé — et le constructeur, la voilà supprimée. Castel apporte à la fois à la ville qui s'élabore des conceptions d'urbanisme et d'architecture, car il est architecte né. Appliquer l'esprit moderne à des besoins modernes est son programme. « Faire amoureusement son métier » est son mot d'ordre. Cette ferveur il la puise dans sa vie même ; nul, en effet, n'a mieux compris que l'amour de la Maison doit être le plus haut souci de l'individu, du chef de groupe, la préoccupation créatrice de toute société civilisée. « Il y a, dit-il souvent, un très important ministre de la guerre ; il n'y a qu'un tout petit ministre du bien-être ; nous n'en sommes que là... » Étant architecte de prisons et d'asiles d'aliénés, il voit les coulisses de ces enfers. Étant architecte de crèches et de pouponnières, il mesure l'effort fait et s'enfièvre sur l'immense effort à faire. Visiter les pauvres hôpitaux marseillais le rend malade. Enfin, vivant à Marseille, il est épouvanté des innombrables taudis, véritables plaies de la ville ; il pâlit lorsque à Saint-Rémy, par exemple, il voit dans la même cour, à gauche le réfectoire où mangent les vieillards, à droite la dalle de la morgue où repose un pauvre vieux. L'architecte, dit-il, doit porter le fer rouge à ces infections, il doit

provoquer des remèdes efficaces. C'est sa raison d'être, son métier, son devoir.

C'est donc avant tout un réalisateur que ce visionnaire. On en voit la preuve dans la phalange de collaborateurs éminents qui l'entourent et à qui il dispense conseils et encouragements. Son équipe d'entrepreneurs, de plus en plus nombreuse, est aussi persuadée que leur rôle à tous, dans la grande famille des bâtisseurs, est de donner confiance à ceux dont ils servent les intérêts collectifs ou personnels. C'est ainsi que la foi de Gaston Castel, dans le beau métier de construire, passe dans tous et que son rôle d'animateur a franchi le cercle de ses proches pour gagner les élites clairvoyantes de la cité. C'est que ce diable d'homme au regard mobile, à la parole elliptique, au style de télégraphe, qui dessine sa pensée avant de l'écrire, et dont les idées naissent de flamboyants rébus pour fuser en phrases ardentes, cet architecte qu'exalte une sorte d'évangile où les mots de lumière, d'espace, d'air pur, d'hygiène, reviendraient à tous les versets, a su communiquer sa ferveur non seulement à ceux qui gravitent dans son champ magnétique, mais aussi aux nombreux amis qu'il a partout et qu'il conserve avec fidélité. Car il est aussi un grand cœur et bien que cela n'ait rien à faire ici, il est bon de rappeler que les grandes œuvres sont des œuvres d'amour, nées de convictions, d'espérances communes. Castel a su créer et entretenir un foyer qui a ses dévots, où il jette à brassées le meilleur de lui-même, son ardeur, son dévouement, son amitié, afin que la flamme n'y baisse jamais. Et c'est peut-être le secret de sa force, de sa confiance dans l'œuvre, de savoir qu'il n'est pas le seul à accomplir le geste nécessaire, à poursuivre l'effort, que l'élan de tous imprime à sa pensée un mouvement incoercible et qu'il peut en éclairer aborder des programmes, lancer des idées nouvelles, sans craindre pour leur avenir. Il est de ceux qui, ayant soufflé sur les choses, les voit rouler d'elles-mêmes, mues par la vitesse acquise, jusqu'à leur achèvement.

Les pages que nous donnons ici ont donc à nos yeux le privilège d'avoir été conçues et publiées bien avant que l'heure de leur vérité sonnât. Et d'être profondément actuelles, puisque leur réalisation ne fait que s'ouvrir.

[...]

Jean Ballard

Marseille et l'urbanisme, « Préface », p. 9-18.

LE VILLAGE DES BAUX

[...]

Voici un village, un fantôme de village, que nous connaissons tous pour en avoir, dans un soir fauve, distingué les ruines au sommet de son roc. Il n'est plus que murs écroulés, porches béants dans la roche taillée à vif, crénelures échancrées par les siècles, donjon éventré qui pend sur le vide. Des maisons, squelettes de foyers déserts, s'accrochent sur l'autre bord du val, nu comme précipice et bordent une rue bossuée, en zigzag, semblable aux chemins de montagne où passent troupeaux et torrents. À première vue, un sentiment de tristesse, presque de peur, dans ce décor tragique. « Que peut-on faire ici ? » est la première pensée qui vient, à la vue de ceux qui l'habitent.

Et quand on considère les conditions d'existence et de croissance des villes, il est naturel de condamner ce hameau seigneurial pelotonné contre son bourg, presque inaccessible, étouffant dans ce nid d'aigle, hors de toute voie naturelle et de tout centre économique.

Eh bien, il faut savoir que ce petit village, qui ne groupe guère que cinquante-cinq habitants, est celui qui a les meilleures finances de France, que ces heureux mortels, jamais troublés par le fisc municipal, ignorant le premier centime additionnel, coulent, dans leur gorge et dans leurs bicoques à l'aspect chaotique, une vie de lézards, couchés dès la chute du jour, ne s'éveillant qu'à l'heure où on ne peut plus douter de la lumière, cultivant peu, et ne touchant guère à la truelle, sinon pour sauvegarder leurs pierres.

Que font-ils ? C'est bien simple : ils vivent de leurs murailles, des souvenirs que ces pierres éveillent, vestiges d'une époque où leur village était l'aire de la Provence, et d'où les seigneurs de proie s'abattaient sur le pays, jusqu'aux lointaines villes. Songent-ils, en foulant leur rue crayeuse, aux splendides cortèges qui y défilèrent et, dans leurs hôtels sans toit où l'on voit les hottes de cheminées immenses, aux veillées de ces gens batailleurs et fous d'aventures qui se nommèrent Jean de Brion, de Porcelet, Balthazar, Hugues des Baux, et tant d'autres dont l'écusson s'écorne ? Je ne sais, mais sur les cinquante-cinq dénombés, quarante-huit vendent des cartes postales, reçoivent, conduisent, font les honneurs de leurs ruines, hébergent et quand vient la Noël, ressuscitent pour un soir ces touchantes coutumes de nos pastorales. C'est le jour des solennités et de toutes les bénédictions.

[...]

Marseille et l'urbanisme, janvier 1927, p. 19-21.

MARSEILLE, GRAND PORT AÉRIEN

[...]

Si la position géographique d'un port influe profondément sur son trafic par eau, il n'en va de même pour ses liaisons aériennes, car tout obstacle y est aboli. Seules comptent alors les commodités d'ordre matériel, les dispositions du terrain aménagé par l'homme en vue de l'atterrissage.

[...]

Le terrain de Marignane, admirablement disposé à proximité de cette grande nappe d'eau qu'est l'étang de Berre et du camp d'aviation d'Istres où se trouvent pilotes et ateliers, demeurera toujours un des premiers *terrains du monde*, nous disons du « monde » sans avoir peur de ce gros mot. Les Anglais, d'ailleurs, parlent d'y faire aboutir leur ligne Damas-Bagdad. Mais on peut le considérer comme une grande gare aérienne régulatrice desservie à son tour par d'autres gares secondaires à la périphérie de la ville, grâce à de petits aérobus de faible puissance.

[...]

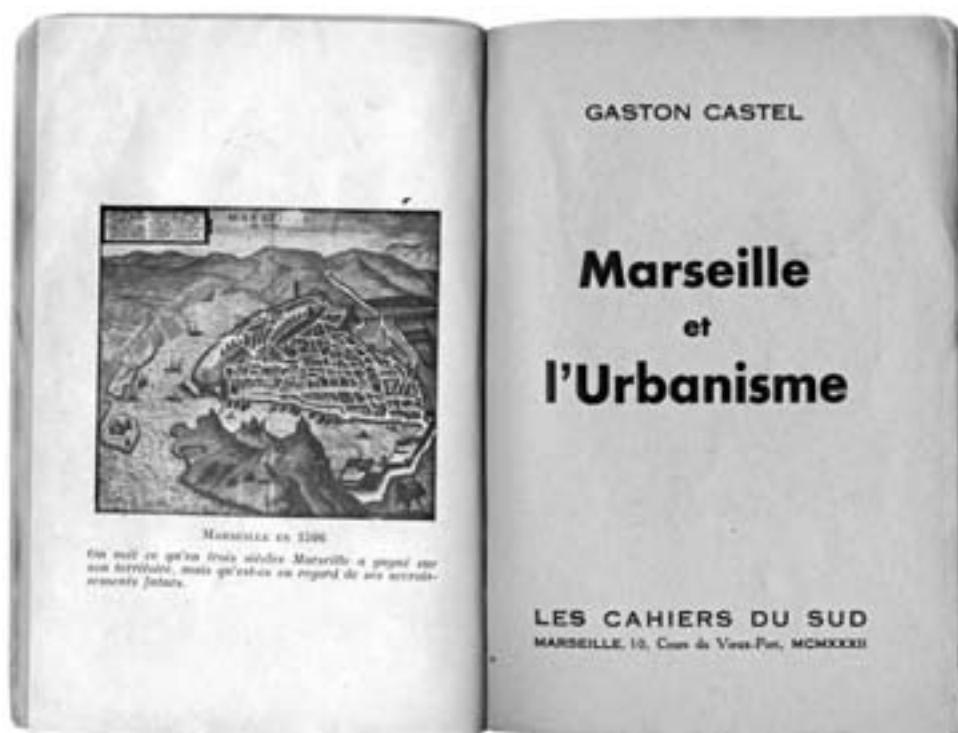
Dès maintenant, il faut prévoir comme pour nos gares, des routes nombreuses et bien entretenues, des aérodromes aux voies parallèles correspondant aux lignes, chacune munie de quais à transbordement : un système d'éclairage à énorme puissance devra fonctionner du crépuscule à l'aube, car l'avion de demain volera nuit et jour, et devra se conduire avec certitude grâce aux traînées lumineuses terrestres. Enfin, dans un âge plus ou moins éloigné, il faudra prévoir l'installation de terrasses sur de vastes immeubles qui supprimeront d'abord des toits inégaux et rendront possible l'atterrissage des avions privés. Mais cela est une autre histoire...

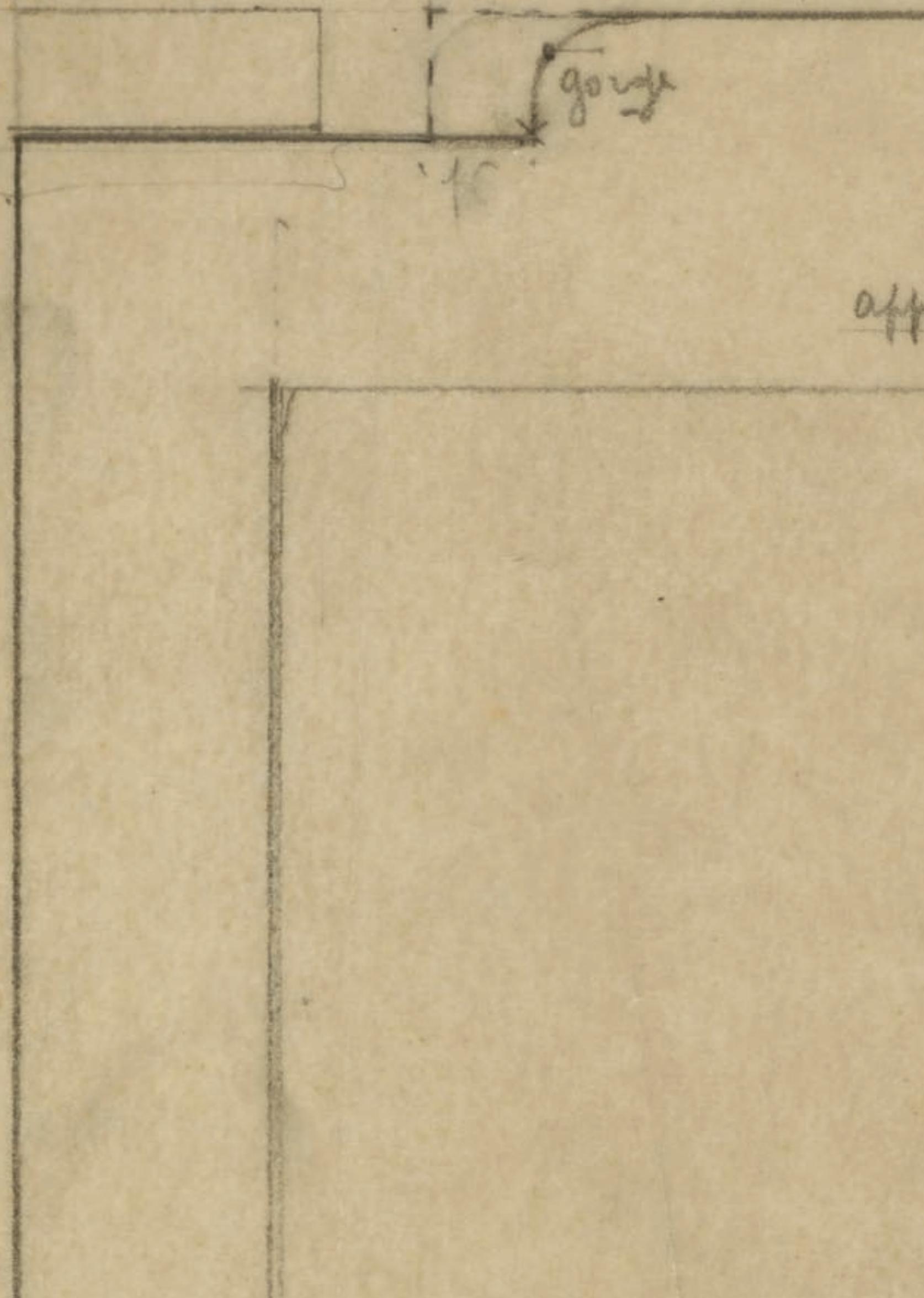
[...]

À ces deux solutions, qui sont praticables, sinon très pratiques, l'Aéro-Club préfère un projet prévoyant la désaffectation de la pelouse du parc Borély et sa jonction à un terre-plein gagné sur les eaux (ce qui reporterait un tronçon de la Promenade de la Plage). On comblerait alors la partie du golfe latérale au Parc, et on obtiendrait une belle surface d'atterrissage, contiguë à un bassin maritime de superficie plus grande encore. La promenade, rectiligne à l'heure actuelle, suivrait la découpe du terre-plein large chemin de ronde où le public circulerait devant les évolutions des escadrilles. Ce projet avec la digue pour cerner la surface amerrissable, remuerait 1700 000 mètres cubes de terre et béton, et, nécessitant soixante millions, ne coûterait pas davantage que le creusement du métropolitain. En revanche, il doterait Marseille du plus beau port aérien qu'une grande ville aura jamais eu dans

eau profonde, qui relie la Ville des Doges à la terre ferme en fendant la lagune d'un sillon autrement définitif que celui du Bucentaure ? À Marseille, une galerie de deux kilomètres en mer, les aménagements d'une plage, ne sont que jeux d'enfants au regard de cette triomphale promenade en béton armé. Qu'on le tente, et voilà créée l'amorce d'une station ravissante — une valeur-or qui montera seule, soyons-en sûrs. Les établissements de tous ordres y naîtront comme champignons de couche. Déjà, attestant sa confiance dans l'avenir de la plage du Prado, avant qu'aucun de ces travaux ne soit projeté, un palace ouvre dans nos belles soirées de printemps sa gerbe de clartés. Et le nom qu'il a pris justifie bien les espoirs que nous avons mis dans cette villa, par nous conçue, et prédestinée, semble-t-il, à ce rôle, au cœur même d'un site comparable aux plus beaux du genre, et que nous avons déjà nommé Marseille-Plage.

Marseille-Métropole, mai 1933, p. 109-118.





ÉTUDES

TEXTES DE :
EMMANUEL LAUGIER
GÉRARD MONNIER
DANIÈLE VOLDMAN

URBANISME ET LOGEMENT DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES À LA FIN DES TRENTE GLORIEUSES

DANIÈLE VOLDMAN

56

CASTEL

Durant le demi-siècle allant des années folles à la fin des Trente Glorieuses¹, la France a tourné le dos à son passé rural pour entrer dans une ère d'urbanisation généralisée. L'accroissement démographique et industriel du pays a poussé les pouvoirs publics et les professionnels de la construction à chercher des solutions pour adapter les villes aux transformations qui accompagnaient ces bouleversements et y loger des habitants toujours plus nombreux : l'urbanisation a ainsi été accompagnée d'une réflexion sur l'avenir des villes et leur aménagement, l'urbanisme. Si la population urbaine ne l'a emporté sur les ruraux que dans la décennie 1930, des lois, promulguées entre 1919 et 1924 à l'occasion de la reconstruction des régions du nord et de l'est, avaient anticipé le développement urbain en obligeant toutes les cités de plus de 10 000 habitants — même celles qui n'avaient pas été dévastées par la guerre — à se doter de plans d'aménagement. Mais les résultats de la première « reconstitution », selon une expression fréquemment employée à l'époque, furent bientôt noyés par l'ampleur des ruines de la guerre de 1939-1945, avant que les années d'expansion ne métamorphosent une nouvelle fois radicalement les paysages urbains et leurs alentours. Le département des Bouches-du-Rhône avec ses industries anciennes, son port tourné vers l'Afrique et ses liens avec les colonies a bien évidemment suivi ces évolutions générales. Mais, il a également connu des événements qui, sur le plan de l'urbanisme et du logement, lui ont donné une physionomie particulière.

LE TEMPS DES FOLLES ANNÉES (1918-1939)

Éloignées des champs de bataille, les Bouches-du-Rhône n'ont pas été matériellement touchées sur leur sol par la guerre de 1914-1918. La région marseillaise n'a pas eu, comme la « zone dévastée », à consacrer ses ressources humaines et financières au relèvement des ruines laissées par les opérations militaires. Aujourd'hui, près d'un siècle plus tard, les traces du conflit dans ses paysages ne se lisent que dans les nombreux monuments aux morts édifiés dans les années vingt. Leur nombre indique la saignée subie jusque dans les moindres bourgades. Comme partout ailleurs, les listes de noms des disparus indiquent les fratries fauchées, les pères et les fils décimés. Certains édifices furent érigés à la mémoire de héros particuliers. Ainsi, à Marseille, le monument dédié aux morts de l'armée d'Orient et aux héros des terres lointaines fut projeté à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1922. Sa réalisation, au sud du Vieux-Port sur la route de la Corniche, fut confiée à Gaston Castel, qui avait été blessé et fait prisonnier durant les hostilités. Loin d'être un inconnu, il était déjà une figure dans les milieux de la construction de la région, où se côtoyaient plus encore que dans le reste du pays tous ceux qui contribuaient à l'acte de bâtir. À l'échelle nationale, sur le plan organisationnel et institutionnel, les métiers d'entrepreneur, de marchand de biens, de géomètre, d'ingénieur et



Marseille, monument aux morts de l'armée d'Orient :
photographie noir et blanc du bâtiment achevé, tirage (s.d.)

[AD13,86 J 380]

d'architecte ne commencèrent à clairement se dissocier qu'après 1918. Mais la région conservera longtemps une spécificité qui soudait les constructeurs et les rapprochait des autres milieux d'affaires, unis dans la défense de leurs intérêts, féroce concurrents dans le cours ordinaire des activités. Gaston Castel, fils d'un entrepreneur de maçonnerie, avait été élève à l'école des beaux-arts de Marseille avant de devenir Grand Prix de Rome en 1913. Au retour de la paix, il fut nommé architecte départemental des Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire chargé par le préfet, après un recrutement sur concours, de veiller à l'architecture publique du département. Durant cette période, grâce à la notoriété qui accompagnait ses fonctions officielles, il mena, avec son ami le sculpteur Antoine Sartorio, lui aussi ancien combattant, nombre de chantiers importants de la ville, comme la reconstruction de l'opéra, dévasté par un incendie en 1919, l'aménagement de la prison des Baumettes et la construction de l'annexe du palais de justice. La complicité amicale des deux vétérans n'était pas la seule raison de leur travail commun. L'architecte s'était fait un principe d'associer à ses travaux des artistes, des écrivains, des peintres et des sculpteurs, dont il pensait qu'ils enrichissaient ses édifices. Chef d'atelier d'architecture à l'école régionale des beaux-arts de Marseille, il eut tout loisir de faire passer son point de vue dans son enseignement tout en affirmant l'importance de cette institution par rapport à l'école parisienne.

Il contribua ainsi à la formation d'une génération d'architectes, souvent eux-mêmes issus des milieux de la construction, fils d'architectes ou d'entrepreneurs, qui donnera sa mesure dans les années cinquante au plan local et national : Philippe Bentz, fils d'un membre du Conseil supérieur de l'enseignement des beaux-arts, André Dunoyer de Segonzac bénéficiaire d'une bourse qui lui permit de s'inscrire à Paris, Émile Aillaud futur concepteur de grands ensembles, Eugène Chirié, fils de Vincent, membre actif du syndicat des entrepreneurs de maçonnerie et des travaux publics (SMTP) des Bouches-du-Rhône, qui construira à Marseille cinémas et cafés à la mode. S'y ajoutent des personnalités qui marqueront la région de leurs édifices comme Fernand Pouillon, René Egger, Henri Enjouvin et André Devin, Ardennais installé à Marseille dans les années vingt. La jeune école régionale fut une pépinière de talents occupés sur les chantiers des Bouches-du-Rhône. Car, au moins jusqu'au milieu des années trente, l'activité constructive y resta florissante malgré les problèmes de reconversion nés des bouleversements économiques et commerciaux dus au premier conflit mondial².

Si l'entre-deux-guerres n'a pas été un temps d'urbanisation intense comme le fut précédemment la période haussmannienne ou le seront plus tard les années cinquante et soixante, les municipalités n'en menèrent pas moins une politique d'équipements collectifs et d'édifices publics. Pour Marseille, le plus spectaculaire fut sans doute, entre 1923 et 1926, l'édification de l'escalier monumental de la gare Saint-Charles par l'architecte de la Ville Eugène Senès. Prévu pour faciliter l'accès des piétons à la gare et terminer la perspective du boulevard d'Athènes, il signa à partir de sa réalisation une partie de l'identité de la ville. Mais, malgré l'activité de Gaston Castel, prolifique auteur de mairies (Berre), de salles des fêtes (Istres), de groupes scolaires ou universitaires (Allauch, Port-de-Bouc, Aix-en-Provence), de sièges de compagnies (Compagnie générale transatlantique à Marseille), les projets furent plus importants que les réalisations, à Marseille comme



Marseille, opéra : photographies noir et blanc après l'incendie de 1919, prises par Paul Borel, tirages (s.d.) [AD13, 38 Fi 1]

¹ Expression du sociologue Jean Fourastié, désormais passée dans le langage courant, dans son ouvrage *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

² RONCAYOLO (Marcel), *Les grammaires d'une ville : Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996.



Marseille, schéma de Marseille capitale de la Méditerranée,
plan imprimé (1919)
[AD13, 86 J 380]

ailleurs³. Cette relative atonie, générale à l'exception des régions à reconstruire, se retrouve dans la façon dont ont été mises en œuvre les lois de 1919-1924 instituant les Plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE).

Dans les Bouches-du-Rhône, six villes de plus de 10 000 habitants y étaient astreintes (Marseille, La Ciotat, Aubagne, Aix-en-Provence, Arles, Salon-de-Provence⁴). Comme dans tout le pays, il fallut des années à leurs conseils municipaux pour trouver l'homme de l'art capable de dresser un plan qui eût satisfait la population. Et d'autres années encore pour le faire approuver et le mettre en œuvre. Le conseil municipal d'Aix-en-Provence (40 000 habitants) n'approuva le PAEE que le 12 avril 1933, et encore son approbation fut-elle soumise à la condition de quelques remaniements. De ce point de vue, la situation de Marseille commença par être originale. En 1918, avant même la promulgation de la loi, une Commission d'étude pour l'extension et l'embellissement de la région marseillaise fut créée par le conseil général des Bouches-du-Rhône. Regroupant, sous l'autorité de Gaston Castel, des professionnels de la construction, elle publia une première ébauche de plan dès 1924⁵. Le projet était tourné vers la modernisation du port, le développement des voies de communication et l'extension du parc de logements, au centre comme à la périphérie. Ce début prometteur fut sans lendemain. Non seulement Marseille ne fut pas l'une des premières grandes villes françaises à se doter d'un plan d'aménagement, mais en 1931, le conseil municipal désavoua le travail de la Commission en confiant la rédaction du plan d'aménagement à Jacques Gréber, professeur à l'Institut d'urbanisme de la ville de Paris. Bien que sa nomination fût ressentie comme un parachutage parisien, celui-ci sut ménager la susceptibilité de ses confrères. S'inspirant largement de leurs travaux antérieurs, en particulier ce qui correspondait aux voies de communication, il présenta son travail en 1933. C'est alors que des dissensions apparurent au sein du conseil municipal et parmi les notables de la ville, les uns favorables à une pénétration des routes qui désenclaverait le port, les autres privilégiant les zones de chalandise autour du Vieux-Port et de la Canebière. Ces différends gèleront le PAEE pour un long moment alors que les édiles étaient confrontés à d'autres problèmes.

Comme dans toutes les régions françaises, la crise du logement était sévère dans les Bouches-du-Rhône. Bien qu'elle n'ait pas été résolue avant le déclenchement du conflit mondial, toutes les solutions avancées ou expérimentées sur l'ensemble du territoire — création de lotissements, construction d'immeubles privés et programmes de logements sociaux — y furent essayées. Les villes du département, tout particulièrement à Aix-en-Provence dans les quartiers sud du Pignonnet ou des Fenouillères ainsi qu'à Marseille en raison de son territoire communal particulièrement étendu, ont connu le phénomène des lotissements, terrains peu onéreux achetés dans les périphéries urbaines par des promoteurs qui devaient les viabiliser. Ceux qui étaient destinés à une population aisée remplirent leur rôle et firent baisser la pression du marché, comme ce fut le cas dans les quartiers sud de Marseille. Mais la plupart correspondaient à la plus forte demande, celle des habitants les moins fortunés. Avec leurs constructions médiocres et leur défaut — voire leur manque — de viabilisation, ils contribuèrent à approfondir la crise des lotissements défectueux qui secoua tout le pays à la fin des années vingt, mettant sur le

devant de la scène un groupe social nouveau, les « mal lotis », habitants des nouveaux quartiers aux prises avec des logements neufs, immédiatement insalubres⁶. Ainsi, toujours à Marseille, le syndicat des mal lotis de la Fourragère à Saint-Barnabé joua un rôle important dans la prise en charge par la municipalité de la construction des réseaux d'adduction d'eau et d'électricité dont la construction n'avait pas suivi celle du lotissement. Plus spécifiques à la région, furent les lotissements à « cabanons » construits à flanc de colline, sur la côte des calanques ou dans la campagne par les familles d'employés et d'ouvriers espérant jouir de l'air et de la mer pendant le repos dominical. Grâce aux actions des associations de mal lotis, qui ont laissé des traces archivistiques, on connaît les périétés qui ont ponctué l'histoire des lotissements de Carry-le-Rouet sur la Côte bleue, d'Aubagne ou de Miramas.

Destinés à un type de population plus fortunée, des immeubles collectifs cossus, qui imposent encore aujourd'hui leur allure Art déco, ont continué à être construits jusqu'à la fin des années trente malgré la crise économique et le ralentissement de la construction, comme ceux des nouvelles avenues au sud de la Rotonde à Aix-en-Provence ou dans le quartier Saint-Victor à Marseille. Parallèlement, après la création en 1919 de l'Office public d'habitations à bon marché (HBM) à Marseille et l'année suivante celle de l'office départemental des Bouches-du-Rhône, les premières constructions de logements soutenus par les pouvoirs publics virent le jour dans le département, tels ceux d'Istres ou les immeubles du groupe Paul-Strauss, dans le 14^e arrondissement de Marseille.

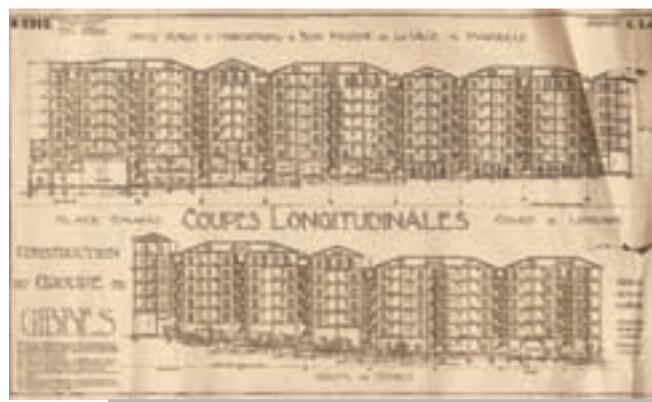
Le 28 octobre 1938, un incendie ravagea les Nouvelles Galeries, le grand magasin situé sur la Canebière à Marseille, laissant soixante-treize morts. Cette catastrophe devint le révélateur des désordres sociaux et urbains dont souffrait la ville : taux élevé d'habitants sans ressources, persistance des îlots insalubres dans les quartiers de la Bourse et du Panier, insécurité autour du Vieux-Port, difficulté de circulation dans une commune étendue dont les faubourgs semblaient gagner le cœur même de la ville. Le pouvoir central y vit la preuve de la carence des édiles et un décret-loi du 20 mars 1939 suspendit le maire de ses fonctions. Fait peu ordinaire dans l'histoire de la République, la municipalité passa sous le contrôle direct du préfet. Les années folles s'achevaient dans la confusion.

LES ANNÉES DE LA GUERRE (1939-1945)

Les premières années de la guerre placèrent les Bouches-du-Rhône, situées jusqu'en novembre 1942 dans la partie de la France non occupée par l'Allemagne, dans une situation particulière. Les problèmes d'urbanisme et de logement que connaissait le département depuis les années trente préparaient fort mal la région à recevoir les dizaines de milliers de réfugiés qui y affluèrent, soit pour fuir la présence de l'armée d'occupation au nord, soit dans l'espoir d'embarquer sur un navire en partance vers les Amériques. Que ce fut pour accueillir diverses entreprises et administrations ayant quitté la capitale pour s'abriter en zone libre ou des juifs fuyant les persécutions de la zone occupée, les agglomérations de la région manquaient de logements et d'infrastructures, rendant plus aigu le surpeuplement de certains quartiers.



Marseille, groupe HBM Paul-Strauss : détail de la façade d'angle
[PHOTOGRAPHIE 2009]



Marseille, groupe HBM Paul-Strauss : coupes longitudinales, calques microfilmés (1921)
[MHM, 89.3.35-54, MICR. 1091]

³ MONNIER (Gérard), « Les arts plastiques et l'architecture en Provence aux XIX^e et XX^e siècles », in *La Provence contemporaine de 1800 à nos jours*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1994, p. 189-261.

⁴ CLAUDE (Viviane), *Les projets d'aménagement, d'extension et d'embellissement des villes (1919-1940) : sources et méthodes*, Paris, DRI-ministère de l'Équipement, 1990. Sur les PAEE voir également : CLAUDE (Viviane), *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, 2006.

⁵ BORRUEY (René), « Urbaniste à Marseille, 1931-1949, l'isolement de l'expert face à la société locale », in *Quels desseins pour les villes ?*, Dossiers des séminaires TTS, Paris, ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, n° 20/21, 1992, p. 147-160.

⁶ FOURCAUT (Annie), *La banlieue en morceau : La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Créaphis, 2000.



Marseille, prison des Baumettes : vue d'ensemble, photographie noir et blanc, plaque de verre 18 x 24 cm (s.d.)
[MHM, 89.3.4008, BOÎTE 8]



Marseille, Vieux-Port avant la reconstruction : photographie noir et blanc, plaque de verre 18 x 24 cm (s.d.)
[MHM, 89.3.4008, BOÎTE 2, PL 5]

Or, le régime de Vichy, sans avoir les moyens de sa politique, accordait une grande importance au logement et à l'urbanisme, garants à ses yeux de la paix sociale. Il lui a été bien évidemment difficile, étant donné les conditions de l'armistice et de l'occupation, de mettre à exécution une ambitieuse politique de logement. Dans les Bouches-du-Rhône comme ailleurs, leur construction fut quasi inexistante sauf à y inclure l'aménagement des camps d'internement et des prisons. En 1943, par exemple, la ville de Marseille confia à Gaston Castel l'étude d'un centre d'observation pour mineurs délinquants à édifier au flanc de la prison des Baumettes. Le projet n'eut pas de suite dans la mesure où la prison elle-même était utilisée par les Allemands qui n'avaient cure de la protection de l'enfance française. De même, le gouvernement tenta de relancer la procédure des Plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE). Mais dans le contexte de la guerre, l'empressement mis par les nouveaux édiles, nommés ou acceptés par le gouvernement de Vichy, à régler les problèmes d'urbanisme en commençant par des démolitions, suscitèrent des réserves jusque dans la population la mieux disposée en faveur du nouveau régime. À Aix-en-Provence, par exemple, un projet de démolition de l'îlot insalubre des Cardeurs, situé dans un quartier populaire proche de l'hôtel de ville, existait depuis une bonne dizaine d'années dans le cadre de la procédure des PAEE⁷. La municipalité, à court de logements de remplacement et n'ayant pas les fonds pour en construire des neufs, avait constamment repoussé ces démolitions mal accueillies par les Aixois concernés. Le 6 octobre 1943, la commission sanitaire de la ville, après avoir une nouvelle fois inspecté l'îlot, conclut sans surprise à son surpeuplement, à sa vétusté et à son humidité. Souhaitant sa démolition, elle avertissait que cette opération nécessitait le relogement de près de 280 personnes. « Il n'est pas possible dans l'état actuel de pénurie de locaux d'habitation à Aix-en-Provence que des expulsions soient effectuées car il faut loger convenablement les familles évacuées qui verraient leur sort aggravé par une mesure de salubrité dont en fin de compte le résultat serait néfaste. » C'est pourquoi, toujours selon la commission, malgré la nécessité impérieuse d'assainir l'îlot⁶, les « travaux ne pourraient commencer qu'après la construction de nouveaux logis destinés aux familles expulsées ». Ce qui ne put être fait avant des années.

La prudence aixoise ne prévalut pas de la même façon dans tout le département. L'aménagement de Marseille, avec l'importance stratégique de son port aussi bien pour les autorités françaises qu'allemandes, devint l'objet de leur sollicitude. En confiant à l'architecte Eugène Beaudouin,

à partir de mars 1941, la confection du plan laissé en suspend depuis les années trente, Vichy voulait préparer la modernisation du port et la rénovation de l'habitat par la destruction des îlots insalubres et des taudis des quartiers mal famés, surtout ceux autour de la Bourse, de l'église Saint-Laurent et de l'hôtel de ville. Autrement dit, il s'agissait aux yeux du gouvernement « d'assainir » — c'était le mot employé dans son sens le plus étendu — les quartiers populaires et cosmopolites de la rive nord du Vieux-Port. Pour financer ces opérations, la loi du 30 mai 1941 autorisa la ville à engager des travaux pour un milliard de francs dans le cadre de son futur plan d'aménagement, dont une première esquisse fut présentée en janvier 1942. Le plus novateur dans l'esquisse d'Eugène Beaudouin était la liaison du port avec les quartiers du nord et de l'est au moyen de larges percées autoroutières, l'établissement d'une rocade « et d'un boulevard collectant le trafic de ces rocades⁸ ». Ces projets à grande échelle supposaient de redessiner entièrement nombre de parcelles des quartiers anciens du centre. Comme dans bien d'autres villes françaises, l'argent, le matériel de construction et les matériaux manquaient. Les travaux étaient de fait presque toujours repoussés dans un futur flou, « à la fin des événements de guerre ». Dans les cas où ils étaient vraiment mis en œuvre, ils commençaient en général par la partie la plus simple et la moins onéreuse, c'est-à-dire par la destruction des immeubles insalubres ou abîmés par les bombardements, après expropriation ou expulsion de leurs habitants. À Marseille, contrairement à ce qui se passa ailleurs, les destructions furent à la fois plus étendues et accomplies en liaison étroite avec les occupants. Ceux-ci, après leur entrée en zone non occupée en novembre 1942 et depuis la contre-offensive des Alliés en Afrique du Nord, avaient des visées précises sur le port dont ils voulaient maîtriser à la fois les bassins et les abords. C'est ainsi que fut organisée la destruction des quartiers du Vieux-Port. Opération complexe, à la fois de police, d'évacuation et d'arrestation des « indésirables » — délinquants ou supposés tels, opposants et juifs — et accessoirement d'urbanisme, elle dura près de trois semaines. Une fois vidés de leurs habitants, dont plusieurs milliers furent conduits dans les camps d'internement à Fréjus ou à Compiègne, souvent prélude à la déportation, les immeubles furent dynamités les uns après les autres par des artificiers de l'armée allemande, selon des indications données par les services d'urbanisme de la ville⁹.

Une quinzaine d'hectares furent ainsi « traités », laissant près de 1 500 immeubles totalement détruits ou endommagés. En 1945, 2 500 dossiers de dommages de guerre pour des commerces et des habitations furent instruits par le ministère de la Reconstruction. Mais ces dossiers, non seulement n'aboutirent pas toujours à des indemnités correspondant à la valeur, matérielle et psychologique, de la perte subie, mais surtout ne concernaient que les propriétaires. Les modestes locataires qui formaient l'essentiel des habitants du Vieux-Port n'avaient pas droit à ces indemnités ; ils avaient bien tout perdu. Quoi qu'il en soit, l'active collaboration entre les autorités d'occupation et celles de la ville avait réussi à faire place nette pour une restructuration urbaine du cœur de Marseille.

Les événements dramatiques de janvier et février 1943 n'avaient pas ralenti les travaux de l'équipe d'urbanistes et d'architectes travaillant sous l'autorité d'Eugène Beaudouin. Celui-ci fut en mesure de présenter son



Marseille, reconstruction du Vieux-Port, bloc III :
photographie noir et blanc de construction des fondations,
tirage (1948)
[AD13, 101 J 278]

⁷ AD 13, Aix-en-Provence, 98 W 83.

⁸ Archives nationales, F2 3201, note au cabinet civil du Maréchal sur le plan d'aménagement de Marseille, 17 août 1942.

⁹ Archives nationales, 2 AG 573, note du préfet délégué en réponse sur l'évacuation du quartier nord du Vieux-Port.



Vue d'ensemble prise de la terrasse de la Mairie vers l'Ouest.

Marseille, reconstruction du Vieux-Port : photographies noir et blanc des travaux de reconstruction, vues prises de l'extrémité est du quartier en reconstruction vers l'ouest, tirages (s.d.) [AD13, 1937 W 757]

projet complet à la fin de l'hiver suivant. Dans le document soumis au conseil municipal en mars 1944, il insistait sur les autoroutes urbaines qui auraient désormais relié le port aux quartiers du nord et de l'ouest et qui pouvaient passer sans difficulté au milieu du cœur éventré de la ville. Le débarquement allié en Provence et la fin de l'occupation ajournèrent une nouvelle fois la réalisation du plan d'aménagement marseillais.

LE TEMPS DE L'EXPANSION (1946-1975)

Si une certaine lenteur dans la mise à exécution des projets a caractérisé la première partie du XX^e siècle, une accélération s'est dessinée avec le retour de la paix et de la normalité municipale marseillaise. Alors que la ville elle-même, toujours contrainte par les particularités de son site, construisait de nouveaux quartiers, le département a également connu, entre le milieu des années quarante et les années soixante-dix, des implantations extérieures au périmètre de la cité phocéenne. Fait nouveau par rapport au passé, celles-ci ont mêlé les opérations industrielles et urbaines et une attention plus grande portée à leurs conséquences sur l'environnement. Tout d'abord, dans les Bouches-du-Rhône durement touchées par la Seconde Guerre mondiale, les travaux de reconstruction ont été menés d'une façon relativement rapide. Suivant les impératifs nationaux qui donnaient la priorité à la reconstruction des infrastructures industrielles et commerciales, les attentions des pouvoirs publics se sont concentrées sur le port de Marseille, sans pourtant délaisser la ville et l'arrière-pays. Il y eut peu de discussions sur les modalités de remise en état des installations portuaires. Les quais effondrés et les hangars reçurent les premiers soins des entreprises de bâtiment et de travaux publics, en même temps que les passes et les bassins étaient débarrassés des carcasses de navires coulés. Cette politique, orchestrée par le Plan Monnet de modernisation, fut payante : en 1950, le trafic des marchandises avait dépassé son niveau d'avant-guerre.

La reconstruction de la zone urbaine détruite autour du Vieux-Port fut, en revanche, plus conflictuelle. Il ne s'agissait pas, comme pour le port, de permettre la reprise d'activité des machines et des entrepôts, mais de redonner un visage à l'une des parties les plus anciennes et les plus chargées d'histoire de la ville. Le choix de l'architecte reconstruc- teur était crucial. S'y sont entremêlées des considérations diverses. Sur le plan professionnel et artistique, il fallait déterminer quel architecte,



Marseille, reconstruction du Vieux-Port : photographies noir et blanc des travaux de reconstruction, vues d'ensemble prises de la mairie vers l'est, tirages (s.d.) [AD13, 1937 W 757]



Marseille, reconstruction du Vieux-Port, bloc III :
photographie noir et blanc de construction, tirage (1949)
[AD13, 101 J 278]

d'un classique ou d'un moderne, serait capable de conserver l'âme du Vieux-Port tout en l'adaptant aux nécessités du développement urbain. Les décisions financières étaient déterminantes puisqu'il était impossible de dépasser l'enveloppe fixée par le paiement des indemnités de dommages de guerre. D'un point de vue politique, alors que le gouvernement avait la haute main sur les orientations de la reconstruction, l'équipe devait-elle être composée de Provençaux ou la main mise parisienne se ferait-elle sentir dans cette affaire marseillaise ? Quel pouvoir aurait le maire pour imposer ses propres choix ? Enfin, les considérations électorales jouaient leur rôle parce que les propriétaires sinistrés voulaient avant tout accélérer les chantiers et obtenir les locaux les plus vastes possibles.

Aux termes de discussions complexes et de multiples interventions ministérielles et municipales, la désignation finale de Fernand Pouillon, ancien élève de Gaston Castel et d'Eugène Beaudouin, au détriment des Parisiens Roger-Henri Expert et André Leconte, avait au moins une vertu : enfant du pays, l'architecte s'entoura de tous ses confrères œuvrant dans la région, des anciens comme Gaston Castel aux plus jeunes (André Dunoyer de Segonzac ainsi qu'Eugène Chirié, Jean Rozan, André Devin, René Egger), en passant par le président du conseil de l'Ordre régional, Jean-Louis Sourdeau.

À partir de 1954-1955, la reconstruction achevée, le département est entré dans une période d'expansion démographique, industrielle et urbaine, caractérisée par une concentration de « l'urbanité » autour d'un pôle formé par Aix-en-Provence et Marseille¹⁰. Les deux villes tendirent à devenir une seule entité, même si chacune garda son caractère propre. Surtout, comme partout en France, les années de croissance furent aussi pour les Bouches-du-Rhône, une période de manque criant de logements, caractérisée par un marché immobilier plus que tendu et par le développement d'habitats précaires et de bidonvilles. Édifiés parallèlement au rythme de l'afflux de main-d'œuvre, on en comptait plus d'une soixantaine à la fin des années cinquante dans tout le département, principalement à Marseille. À l'image de leur action sur l'ensemble du territoire, les pouvoirs publics menèrent une politique volontariste dans ce domaine, sensible pour l'ensemble de la population. La majorité des logements construits le furent

¹⁰ RONCAYOLO (Marcel), *Les grammaires d'une ville, op. cit.* ; *Lectures de ville, formes et temps*, Marseille, Parenthèses, 2002.



Marseille, La Tourette : ensemble de logements,
square Protis, Fernand Pouillon, René Egger architectes,
1948-1953
[PHOTOGRAPHIES 2009]



avec une aide de l'État, soit directement par le mécanisme du financement des HLM, tels les immeubles Bernabo, rue de Blidah à Marseille, soit grâce à la cession par les municipalités de terrains à des organismes constructeurs, soit encore sous forme de primes à la construction lors d'opérations ponctuelles. Aux « opérations Million » dans les 14^e et 15^e arrondissements de cette même ville font écho les 150 logements à normes économiques du terrain de La Linotte à Aix-en-Provence, construits à partir de 1954 pour accueillir les habitants de l'îlot insalubre des Cardeurs enfin réhabilité. Des grands ensembles furent précocement construits dans la région comme celui de la Tourette dominant le Vieux-Port de Marseille sur la butte de Saint-Laurent ou les Deux-Cents logements boulevard Émile-Zola à Aix-en-Provence. Tous deux bâtis par Fernand Pouillon, le premier faisait partie de la reconstruction du Vieux-Port, tandis que le second avait pour maître d'ouvrage l'Office HLM d'Aix-en-Provence. Cette nécessité de loger rapidement les classes populaires n'exclut pas les expérimentations qui permirent aux tenants de l'architecture moderne de faire aboutir, en 1952, la construction par Le Corbusier de son Unité d'habitation à Marseille. Manifeste moderniste planté le long du boulevard Michelet au sud de la ville, cet élément d'une Cité radieuse suscita autant de débats que la reconstruction du Vieux-Port.

Mais ces premiers ensembles n'étaient qu'un prélude à la grande expansion urbaine des années soixante. Celle-ci fut encouragée par la procédure dite des Zones à urbaniser en priorité (Zup), mise au point en 1958 pour faciliter la création de fragments urbains, en simplifiant les opérations d'expropriation et de financement des constructions. Toutes les villes du département en bénéficièrent, connaissant de nouveaux quartiers comme la Zup de Frais-Vallon à Marseille, celle de Canto-Perdrix à Martigues, des Canourgues à Salon-de-Provence ou du Plan-du-Bourg à Arles, toutes les quatre construites entre 1961 et 1970 par des architectes renommés comme Michel Écochard et Guillaume Gillet.

Ainsi, tandis que la décolonisation et le développement des transports aériens faisaient peser la menace d'un déclin industriel sur la région marseillaise, celle-ci se couvrait d'ensembles d'habitation, devenus à la fin du XX^e siècle caractéristiques des tissus urbains de l'époque. D'autant que le département avait eu en 1962 à faire face une nouvelle fois à une arrivée imprévue et massive de population, celle des rapatriés d'Algérie, qui se combina avec le recours à une main-d'œuvre immigrée, venue

APPARTEMENT, 6 boulevard du Jardin-Zoologique, 6^e arr., 1950.

■ **Réfection.**

Maître d'ouvrage : VINCENTELLI.
Gaston et Ello CASTEL.

DOSSIER DE PROJET

Rapport descriptif, devis descriptif et estimatif des travaux.

86 J 620

IMMEUBLE DE LOGEMENTS ET BUREAUX POUR LA SOCIÉTÉ DES EAUX, rue Pontevès, 1950-1953.

■ **Construction de logements à loyer modéré.**

Gaston et Ello CASTEL.

DOSSIER DE PROJET

Plans, coupes, façades : encre et crayon sur calque (1950-1951). Station de Sainte-Marthe, construction de 8 logements : plan d'ensemble au crayon sur calque (1950). Station de Saint-Barnabé, construction de 10 logements : plan d'ensemble, façade et coupe d'un pavillon au crayon sur calque (1950).

86 J 573

■ **Transformation et surélévation du pavillon des bureaux.**

Gaston et Ello CASTEL.

DOSSIER DE PROJET

Atelier de Pontevès : plan d'ensemble, plans des niveaux, façades, détails (1952-1953).

86 J 573

SOURCES COMPLÉMENTAIRES :

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE, SITE DE MARSEILLE

ÉQUIPEMENT / URBANISME

Permis de construire (1952).

165 W 13

IMMEUBLE, 4 boulevard Hopkinson, 4^e arr., 1951.

■ **Surélévation : création d'un étage d'habitation au-dessus du rez-de-jardin existant.**

Maître d'ouvrage : F. NÉGREL.

Gaston et Ello CASTEL.

DOSSIER DE PROJET

Devis descriptif, tirage du plan au sol de l'étage projeté.

86 J 572

GROUPE HBM PIERRE-RENARD, [avant 1955]-1977.

❖ Immeuble dit Eugène-Michelis label Patrimoine du XX^e siècle le 28 novembre 2000.

■ **Construction, projet d'implantation sur le boulevard Rampal, 12^e arr. et finalement construit boulevard Mireille-Lauze, 10^e arr. (s.d., avant 1955).**

Gaston CASTEL.

PLANS

Projet : perspective volumétrique [micr. 1299], vue perspective générale [micr. 1304], plan de masse [micr. 1300], façades [micr. 1303], détails de perspective [micr. 1301 et 1302] (calques et tirages).

89.31248-1253



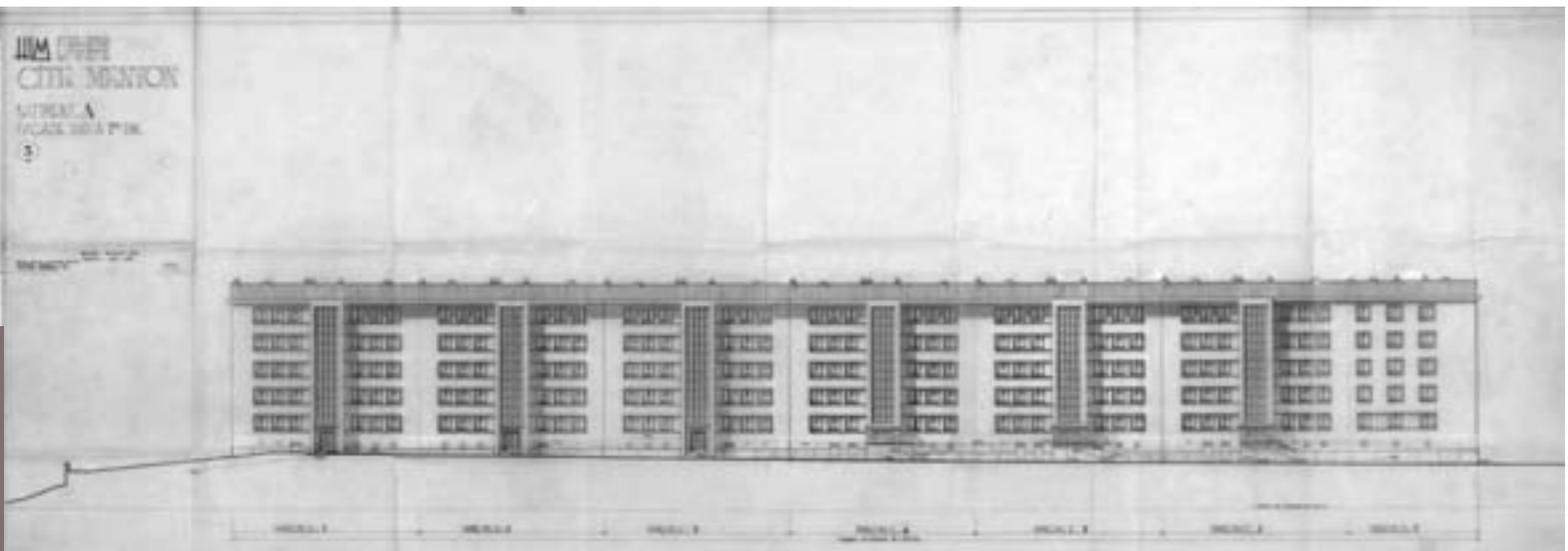
Marseille, groupe HBM Pierre-Renard : vue des différents bâtiments rayonnant autour du jardin intérieur [PHOTOGRAPHIE, 2009]



Marseille, groupe HBM Pierre-Renard :
vue du fronton de l'entrée principale
[PHOTOGRAPHIE, 2009]



Marseille, groupe HBM Pierre-Renard :
détail de perspective, calque microfilmé (s.d.)
[MHM, 89.31252, MICR.1302]



Marseille, groupe HLM cité Menton :
façade du bâtiment A, calque (1955)
[ADI3, 86 J 579]

SOURCES COMPLÉMENTAIRES :

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE, SITE DE MARSEILLE
PRÉFECTURE / HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ

Groupe du boulevard Rampal :

Acquisition de terrain, emprunt, travaux, eau, gaz, électricité, prix de revient, plans et devis (1932-1939). X 2 bis 6322

Acquisition de terrain, emprunt, travaux, eau, gaz, électricité, prix de revient, plans et devis (1932-1939). X 2 bis 6323

OFFICE PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION (OPAC SUD)

Groupe boulevard Rampal. 7ETP 93-100

Infrastructure adjudication marché et plans (1936). 93

Plans (1936). 94

Infrastructure exécution (20 avril 1936). 95

Assainissement marchés et plans (1936). 96

Superstructures adjudication. 97

Marchés superstructures (18 mai 1936). 98

Plans, bâtiments A à E (19 juillet 1935). 99

Plans. 100

Acquisition du terrain des Mines de la Grand Combe, emprunt, devis et plans d'un avant-projet de 300 logements, différent de celui réalisé, plans datés (juillet 1932). Concours 1^{re} tranche des travaux : devis et plans terrassement, assainissement, fondations sur pieux. Adjudication de la 2^e partie des travaux : superstructures (1936). Révision des marchés suite aux lois sociales de 1936 (1937). 7ETP 245

Construction du groupe, travaux supplémentaires (gaz, électricité, lavoirs). 7ETP 246

Classeurs de suivi du chantier, paiements (1936-1941). 7ETP 247

Classeurs de suivi du chantier, rapports (dont 4 photos, 1935-1941).

Classeur de suivi du chantier, procès-verbaux de conseil d'administration, plan d'ensemble entoilé avec répartition des lots de travaux (1936-1941). 7ETP 248

Registres manuscrits des procès-verbaux du bureau d'adjudication (1935-1949). 7ETP 352

■ **Réhabilitation du groupe HLM Pierre-Renard, rue Roger-Mathurin, 10^e arr., ainsi que du groupe HLM Ambrosini construit par l'architecte François CLERMONT, boulevard du Capitaine-Gèze, 14^e/15^e arr., et du groupe HLM Eugène Michelis construit par Gaston CASTEL en 1934, rue de Rognac et avenue de Tarascon, quartier de la Valbarelle, 11^e arr., 1977.**

Maître d'ouvrage : Office public d'aménagement et de construction des Bouches-du-Rhône.
Ello et Yves CASTEL.

DOSSIER DE PROJET

Devis descriptif sommaire (s.d.). Plans de projet : plans de masse, croquis perspectifs d'ambiance, cellules types, électricité, chauffage, plomberie, VRD (tirages, 1977). 86 J 570

PLANS

État des lieux et projet : plans de masse du groupe Ambrosini, plans de masse, perspectives d'ambiance, électricité, chauffage, plomberie et VRD des groupes Michelis et Pierre-Renard (calques, 1977). 86 J 240

■ **GROUPE HLM CITÉ MENTON, quartier de Saint-Barnabé, 12^e arr., 1952-1962.**

■ **Construction d'un groupe d'immeubles d'habitation contenant 124 logements.**

Maître d'ouvrage : OPHLM des Bouches-du-Rhône.

Gaston et Ello CASTEL.

DOSSIER DE PROJET

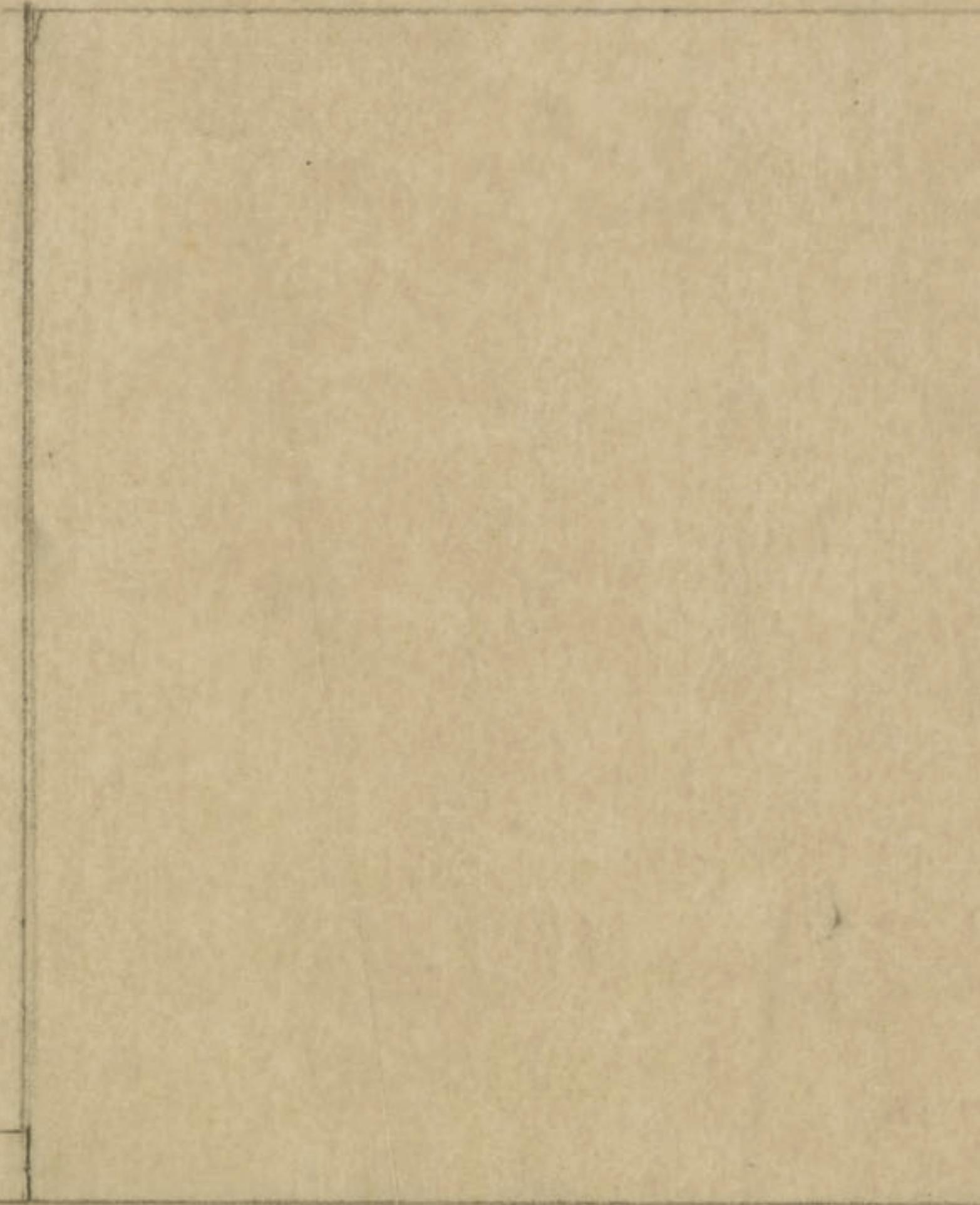
Plans de projet : plan de situation, plan de la parcelle, plan de masse, plan d'ensemble, niveaux, coupes, façades, ferronnerie, menuiseries, assainissement, détails (calques, 1952-1956). Plan d'implantation (calque, 1962). 86 J 579

gouge

gouge

gouge

applique lumineuse



INDEX DES ARCHITECTES ET DES ARTISTES ASSOCIÉS À L'AGENCE CASTEL

- ALEXANDRIS (François de), architecte : 299, 300, 301.
ARNAUD (Louis), sculpteur : 243.
ARSÈNE-HENRY (Luc), architecte : 257.
ARSÈNE-HENRY (Xavier), architecte : 257.
AUGÉ-LARIBÉ, poterie : 239.
BART (François), architecte : 85, 112, 113, 114, 217, 224, 260.
BARTHE (Guy), architecte : 270.
BAUSSION (A.), dessinateur : 127.
BEAUDOUIN (Eugène), architecte : 60, 61, 63, 70, 81, 102, 134, 260, 314, 315.
BERTHET (François Marius), peintre : 239.
BESSON (André), architecte : 287.
BORRELY (Louis), architecte : 108, 110.
BOTINELLY (Louis), sculpteur : 21, 27, 82, 83, 243, 244, 245, 246, 247.
BOURDELLE (Émile Antoine), peintre : 226.
BOYER (Marius), architecte : 163, 194, 195, 200, 277.
CARA (Alain), architecte : 190.
CARRERA (Augustin), peintre dessinateur : 74, 101, 127, 130, 245, 246.
CARRON (Albert), architecte : 335, 343.
CARTA (Gabriel), architecte : 299, 300, 331.
CHALLAND (Georges), architecte : 298.
CHAMPOUILLON (R.), architecte : 329.
CHAUVET (Louis), architecte en chef du département : 21, 74, 75, 79, 107, 308.
CHÉRON (Daniel), architecte : 305.
CHIRIÉ (Eugène), architecte : 57, 63, 72, 85, 101, 105, 113, 119, 231, 254, 337.
CLERMONT (François), architecte : 308, 309, 310, 322.
COURBIER (Marcel), sculpteur : 248.
CRILLON (André), architecte : 234.
CROUZET (Étienne), architecte : 85, 244.
CROZET (Jean), architecte : 108, 110, 113, 126, 241, 244, 248, 287, 324.
DALLEST (Marius), architecte : 82, 83, 126, 217, 239, 342.
DARDÉ (Paul), sculpteur : 239.
DAVID (Lucien), architecte : 190.
DE GROUX (Henri), peintre sculpteur : 239, 244.
DELBÈS (Jean), architecte : 324.
DELLEPIANE (David), peintre : 239.
DEVIN (André), architecte : 57, 63, 70, 72, 73, 113, 162, 325, 327.
DIDERON (Louis), sculpteur : 167, 168.
DURAND (Jean-Louis), architecte : 193.
DURAND-ROSÉ (Auguste), peintre : 239.
ÉBRARD (Henri), architecte : 67, 68, 75, 226, 229.
EGGER (René), architecte : 6, 13, 57, 63, 64, 70, 71, 72, 73, 83, 85, 104, 152, 170, 173, 174, 175, 176, 177, 178.
EICHACKER (Oscar), sculpteur : 16, 101, 102, 167, 168, 226.
ENJOUVIN (Henri), architecte : 57, 165.
FLORÈS (Llano), peintre : 239.
GALLERAND (André), architecte : 317.
GELLATO (M.), architecte : 287.
GENSOLLEN (Pierre), architecte : 83, 239, 326.
GHERARDI (G.), décorateur : 268.
GONDARD (Paul), sculpteur : 243.
GORSKA (Adrienne), architecte : 231.
GOSSELIN (Eugène), sculpteur : 239.
GRAVELEAU (Max), architecte : 287.
GRÉBER (Jacques), architecte : 58, 67, 70, 81, 95, 107, 108, 110, 124, 125, 209, 258, 260.
GRÉBER (Pierre), architecte : 136, 140, 210.
GUILLAUME (Guy), architecte : 185, 191.
HUGUES (Albert), architecte : 214.
HUOT (Joseph), architecte : 67, 298, 308, 309.
INGEMBERTY (Joseph), peintre : 239.
JARDIN (Christian), architecte : 285.
JAUME (Pierre), architecte : 305, 335, 336, 337.
JULIEN (Jean), peintre : 102, 226.
KAZANDJIAN (Hrant), architecte : 179, 184.
LAFFON (Jean), architecte : 190, 271, 292, 341.
LAIR (Jean), peintre : 101, 102, 127, 239.
LAJARRIGE (Joseph), architecte : 107, 112, 113, 170, 171, 173, 258.
LANGE (Robert), architecte : 143.
LAUTIER (Jean), architecte : 195, 216, 271, 302.
LECONTE (André), architecte : 63, 70, 105, 112, 113.
LEFÈVRE (Georges), architecte : 328.
LETÉLLIER (Jean-Jacques), architecte : 188.

- LIOGIER (Pierre), architecte : 237, 343.
LONGPIERRE (Henri), architecte : 299, 300.
LOPEZ (Raymond), architecte : 298.
LUYTON (Paul), architecte : 340, 341.
LYON (Henri), architecte : 76, 121, 187, 217, 224, 225, 229, 240.
MARGARITIS (Florent), architecte : 173, 174, 176.
MATTÉONI (Maurice), architecte : 156.
MAWAS (André), architecte : 223.
MONNARD (Auguste), architecte : 319.
MONTAUT (Pierre de), architecte : 231.
MOUTON (Jacques), architecte : 222, 223, 281, 287, 306, 308, 339, 340, 341, 343.
MOYNE, architecte : 250.
OLMETA (Louis), architecte : 108, 110, 113, 126, 324.
PAPPERT (Georges), architecte : 324.
PAYANY (Étienne), architecte : 343.
PECHEKERIAN (Robert), architecte : 120, 166, 188, 190, 224.
PELTIER (Jean), architecte : 343.
PERRET (Auguste), architecte : 70, 73, 112.
PETITFOUR (Pierre), sculpteur statuaire : 248.
POGGIOLI (Marcel), peintre : 239.
POUTU (Louis), architecte : 107, 170, 173, 179, 258.
PRUDHOMME (Paul), peintre : 239.
RAINAUT (Georges), architecte : 299, 300, 331.
RASONGLÈS (Jean), architecte : 113, 121, 154, 217, 224, 225, 260.
RAYBAUD (Henri), sculpteur : 79, 127, 241.
RAYMOND (Georges), architecte : 75, 226, 229.
RIEBEL (Théodore), peintre : 121.
ROQUE (Jean), peintre : 239.
ROZAN (Jean), architecte : 63, 69, 73, 83, 107, 113, 239, 258, 317, 325.
SARTORIO (Antoine), sculpteur : 19, 21, 27, 57, 74, 75, 82, 90, 101, 102, 114, 131, 167, 168, 170, 171, 214, 226, 239, 244, 245, 246, 247, 249, 250.
SENÈS (Eugène), architecte : 57, 68, 124, 125.
SERVIAN (Raymond), sculpteur : 241.
SIAME (Jean-Pierre), architecte : 287.
SICARD (Louis), céramiste : 239.
SILVY (Jean), architecte : 146, 189, 290.
SOURDEAU (Jean-Marie), architecte : 174, 325, 327.
SUBES (Raymond), ferronnier : 254.
THÉRIC (Robert), architecte : 237, 287, 343.
TOURNON (Paul), architecte : 74, 75, 99, 112, 245, 246, 249.
TOUSCHE (Émilien), architecte : 298.
VERDILHAN (Mathieu), sculpteur : 239.
VÉZIEU (Élie Jean), sculpteur : 82, 102, 246, 247, 248.
VOLAIRE, sculpteur : 239.
WEINSTEIN (A.), architecte : 338.
WILLERVAL (Jean), architecte : 223.
ZUBIÉNA (Jean), architecte : 108, 110, 112, 113, 244.

INDEX DES BÂTIMENTS ET PROJETS

- Abattoir municipal (Port-de-Bouc) : 144.
 Activités d'Ello Castel au Grand Orient de France : 102.
 Activités de Gaston Castel au sein d'associations d'anciens combattants : 101.
 Aéroport international Ajaccio-Campo dell'Oro (Ajaccio) : 213.
 Agence d'Ajaccio de la Compagnie générale transatlantique (Ajaccio) : 267.
 Agence et maison de Gaston Castel (Marseille) : 277.
 Agence marseillaise de la Compagnie générale de transports aériens Air-Algérie (Marseille) : 262.
 Aix Gontard (Aix-en-Provence) : 297.
 Aménagement de terrains (Allauch) : 271.
 Aménagement industriel du quartier Saint-Charles (Marseille) : 258.
 Annexe de la mairie (Saint-Martin-de-Crau) : 145.
 Annexe du palais de justice et tribunal de commerce (Marseille) : 127.
 Appartement (Marseille) : 321, 325, 327, 331, 342.
 Appartement dans un immeuble en copropriété (Marseille) : 328.
 Arènes (Les Saintes-Maries-de-la-Mer) : 225.
 Atelier-école (Berre-l'Étang) : 154.
 Auberge du camp (s.l.) : 269.
 Auberge du Vallon de l'Orge (Meyrargues) : 266.
 Autoroute nord (Marseille) : 211.
 Axes de circulation du centre de Marseille (Marseille) : 210.
 Bains familiaux populaires « La Plage » (Marseille) : 234.
 Balustrade pour le quai de Rive-Neuve (Marseille) : 210.
 Bar tabac (Marseille) : 261.
 Bar Tomtip (Marseille) : 265.
 Base aérienne d'Aix-Les Milles (Aix-en-Provence) : 208.
 Base nautique de l'Île-Verte (La Ciotat) : 223.
 Bâtiment composé d'un hangar au rez-de-chaussée et de deux logements à l'étage (Meyrargues) : 285.
 Bâtiment de l'Association des parents et amis d'enfants inadaptés La Chrysalide (Bouc-Bel-Air) : 156.
 Bâtiment de la Direction de la SNCF (Marseille) : 140.
 Bâtiments administratifs (Peyrolles-en-Provence) : 144.
 Bâtiments communaux (Gémenos) : 119.
 Bâtiments de l'Association des parents et amis d'enfants inadaptés La Chrysalide (Marseille) : 204.
 Bibliothèque (Saint-Cyr-sur-Mer) : 240.
 Boutique de décoration OKE (Marseille) : 265.
 Boutique G. Martinos (Marseille) : 264.
 Brasserie de Strasbourg (Marseille) : 259.
 Brasserie du Chapitre (Marseille) : 258.
 Bureau de poste (Berre-l'Étang) : 117.
 Bureau de poste (Lambesc) : 121.
 Bureau de poste (Maillane) : 121.
 Bureau de poste (Marignane) : 122.
 Bureau de poste (Maussane-les-Alpilles) : 142.
 Bureau de poste (Meyrargues) : 143.
 Bureau de poste (Mimet) : 143.
 Bureau de poste (Saint-Martin-de-Crau) : 145.
 Bureau des postes-télégraphes-téléphones (Marseille) : 140.
 Bureaux de l'Office des habitations à bon marché (Marseille) : 130.
 Bureaux de l'Office public d'HLM de la ville d'Aix-en-Provence (Aix-en-Provence) : 115.
 Bureaux de la compagnie française d'assurances sur la vie Le Phénix (Marseille) : 263.
 Bureaux de la Société marseillaise d'habitation (Marseille) : 142.
 Cantine scolaire et salle de consultation pour nourrissons (Cabriès) : 157.
 Caserne de gendarmerie (Marseille) : 134.
 Caserne des sapeurs-pompiers (Istres) : 120.
 Casino (Marseille) : 259.
 Centre d'activités professionnelles et éducatives de Marseille (Marseille) : 178.
 Centre d'apprentissage féminin (Port-de-Bouc) : 184.
 Centre d'apprentissage masculin Eugène-Cauvin (Port-de-Bouc) : 184.
 Centre d'enseignement technique André-Marie-Ampère (Marseille) : 174.
 Centre d'enseignement technique de Bois-Luzy (Marseille) : 175.
 Centre d'enseignement technique mixte Colbert (Marseille) : 175.
 Centre d'essais en vol (Marignane) : 122.
 Centre d'exploitation du réseau autoroutier du secteur nord de Marseille (Marseille) : 212.
 Centre d'hébergement et de travail pour la réadaptation et la réinsertion sociale des handicapés moteur (Le Brusquet) : 191.
 Centre d'hygiène mentale à la Timone (Marseille) : 203.
 Centre d'information et d'orientation (Marseille) : 174.
 Centre d'océanographie et station marine (Marseille) : 174.
 Centre de recherche ultra-structurale de la faculté de médecine (Marseille) : 177.
 Centre de vacances « Les Heures claires » (Istres) : 221.

- Centre de vacances (Ajaccio) : 238.
 Centre de vacances Pacce et Salute (Ghisonaccia) : 238.
 Centre des impôts des 1^{er} et 5^e arrondissements (Marseille) : 142.
 Centre des impôts et Hôtel des postes (Cavaillon) : 149.
 Centre féminin d'apprentissage Colomba (Ajaccio) : 189.
 Centre hospitalier Louis-Brunet (Allauch) : 194.
 Centre islamique (Marseille) : 251.
 Centre national d'informatique de l'INSEE (Aix-en-Provence) : 116.
 Centre Plein Soleil (Tallard) : 215.
 Centre psychiatrique Montperrin (Aix-en-Provence) : 193.
 Centre social des Cadeneaux (Les Pennes-Mirabeau) : 224.
 Centre socio-culturel (Peynier) : 236.
 Centre urbain (Marseille) : 230.
 Cercle militaire (Marseille) : 232.
 Chapelle (Carry-le-Rouet) : 250.
 Chapelle de Notre-Dame-de-la-Crau (Istres) : 251.
 Charcuterie Henri Barthélemy (Marseille) : 261.
 Château (Montfort-sur-Argens) : 293.
 Château communal (mairie) (Éguilles) : 118.
 Château des fleurs (Marseille) : 234.
 Cimetière (Carry-le-Rouet) : 242.
 Cimetière (Ensuès-la-Redonne) : 243.
 Cimetière (Peynier) : 248.
 Cimetière du hameau de Calas (Cabriès) : 242.
 Cinéma le Capitole (Marseille) : 231.
 Cinéma Le Français (Marseille) : 231.
 Cité administrative (Gardanne) : 118.
 Cité du cinéma (Marseille) : 233.
 Cité Paradis-Breteuil (Marseille) : 324.
 Cité paroissiale Saint-Louis (Brest) : 252.
 Cité universitaire Benjamin-Abram (Aix-en-Provence) : 150.
 Cité universitaire Canada (Marseille) : 177.
 Cité-jardins ouvrière Louis-Pasquet (Berre-l'Étang) : 303.
 Cité-jardins (Arles) : 302.
 Cités de la police de Marseille (Marseille) : 310.
 Clinique « Mon Repos » (Marseille) : 203.
 Clinique (Marseille) : 202, 203, 204.
 Clinique du Château-Berger (Marseille) : 203.
 Clinique Saint-Loup (La Ciotat) : 195.
 Collège d'enseignement secondaire (Bouc-Bel-Air) : 156.
 Collège d'enseignement secondaire intercommunal (Peyrolles-en-Provence) : 181.
 Collège d'enseignement secondaire Jean-Guehenno (Lambesc) : 165.
 Collège d'enseignement technique Frédéric-Mistral (Marseille) : 178.
 Collège intercommunal du Haut-de-l'Arc (Trets) : 188.
 Collège Le Lubéron (Cadenet) : 190.
 Collèges (Tarascon) : 187, 188.
 Colonie de vacances (Port-de-Bouc) : 237.
 Colonie de vacances de Lure (Saint-Étienne-les-Orgues) : 215.
 Commissariat de police (Marignane) : 122.
 Commissariat de police (Marseille) : 134.
 Compagnie Air France (Marseille) : 264.
 Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (Marseille) : 256.
 Compagnie des peseurs jurés (Marseille) : 262.
 Compagnie générale transatlantique (Marseille) : 254.
 Complexe immobilier La Pauline (Martigues) : 332.
 Complexe sportif de La Salle (Bouc-Bel-Air) : 218.
 Complexe sportif éducatif et culturel (Cabriès) : 219.
 Concours conception construction pour la réalisation d'établissements scolaires : 191.
 Concours de construction industrialisée d'un hôtel des impôts : 149.
 Confiserie « À la reine Jeanne » (Aix-en-Provence) : 252.
 Congrégation de Jésus (Marseille) : 252.
 Conservatoire de musique et de déclamation (Marseille) : 231.
 Coopérative vinicole (Marignane) : 253.
 Coopérative vinicole (Meyrargues) : 266.
 Coupe de Marseille (Marseille) : 234.
 Crypte au cimetière (Marseille) : 247.
 Desserte routière et ferroviaire entre les bassins de radoub et la traverse d'Arenc (Marseille) : 211.
 Direction des impôts (Salon-de-Provence) : 145.
 Direction générale des impôts (Marseille) : 142.
 Direction régionale des affaires culturelles (Aix-en-Provence) : 116.
 Direction régionale des impôts (Marseille) : 142.
 Dispensaire Gilbert-de-Voisins (Marseille) : 204.
 Documentation maçonnique : 102.
 École (Saint-Cannat) : 185.
 École communale (Fuveau) : 159.
 École d'agriculture de Valabre (Gardanne) : 159.
 École d'enseignement ménager (Martigues) : 180.
 École de filles (Berre-l'Étang) : 154.
 École de filles (Saint-Chamas) : 186.
 École de filles (Trets) : 188.
 École de filles à la Mède (Châteauneuf-lès-Martigues) : 158.
 École de garçons (Marignane) : 166.
 École de garçons (Port-de-Bouc) : 182.
 École de garçons (Saint-Chamas) : 186.
 École de garçons (Trets) : 188.
 École de Mauran (Berre-l'Étang) : 154.
 École de Montvert (Les Pennes-Mirabeau) : 166.
 École des arts et métiers Louis-Pasquet (Arles) : 154.

- École Dézarnaud (Berre-l'Étang) : 154.
 École et clinique du château de Bois-Luzy (Marseille) : 203.
 École Jules-Ferry (Aix-en-Provence) : 151.
 École maternelle (Châteauneuf-lès-Martigues) : 157.
 École maternelle (Fos-sur-Mer) : 158.
 École maternelle (Lambesc) : 164.
 École maternelle (Port-de-Bouc) : 184.
 École maternelle (Roquefort-la-Bédoule) : 185.
 École maternelle Corsy (Aix-en-Provence) : 153.
 École maternelle et cantine (Puyloubier) : 185.
 École maternelle La Cadière (Marignane) : 166.
 École normale (Aix-en-Provence) : 150.
 École privée de garçons Timon-David (Marseille) : 170.
 École régionale d'infirmières et d'assistantes de service social (Marseille) : 170.
 École technique supérieure de danse (Hyères) : 190.
 Église (Meyrargues) : 252.
 Église de la Rose (Marseille) : 251.
 Église du hameau de Calas (Cabriès) : 250.
 Église paroissiale Saint-Léger (Saint-Chamas) : 252.
 Ensemble d'immeubles d'habitation La Pauline (Marseille) : 324.
 Ensemble immobilier (La Ciotat) : 308.
 Ensemble immobilier (Peyrolles-en-Provence) : 333.
 Ensemble immobilier des Caillols (Marseille) : 331.
 Ensemble immobilier Les Narcisses (Simiane-Collongue) : 287.
 Ensemble monumental à la gloire de *La Marseillaise* sur le fort Entrecasteaux (Marseille) : 245.
 Entrée de la ville (Aix-en-Provence) : 106.
 Entrepôt (Marseille) : 264.
 Entrepôt (Vitrolles) : 267.
 Entreprise Durance Concassage (Peyrolles-en-Provence) : 266.
 Entreprise Marseille-matériel (Vitrolles) : 267.
 Entreprise Sefat (Aix-en-Provence) : 252.
 Établissement A. Mure (Marseille) : 260.
 Établissement Codir (Marseille) : 266.
 Établissement universitaire (s.l.) : 191.
 Établissements Corsiglia (Marseille) : 265.
 Établissements Lizière et Favet (Marseille) : 264.
 Établissements Paul Vinot « Europe Carrelages » (Bouc-bel-Air) : 253.
 Étude de logements HLM (s.l.) : 343.
 Exposition coloniale de 1922 (Marseille) : 229.
 Exposition coloniale de 1939 (Marseille) : 231.
 Exposition des arts et techniques de Paris (Paris) : 239.
 Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925 (Paris) : 239.
 Faculté de Droit (Marseille) : 173.
 Faculté libre de droit (Marseille) : 167.
 Fête du flambeau (Marseille) : 247.
 Fêtes de *La Marseillaise* (Marseille) : 247.
 Fondation Jacques (Sainte-Maxime) : 206.
 Fontaine (Meyrargues) : 213.
 Formation à l'école d'architecture : 102, 103.
 Formation de Gaston Castel à l'école gratuite de dessin puis à l'école nationale des beaux-arts de Marseille : 98.
 Foyer communal d'Istres (Istres) : 222.
 Foyer communal de La Salle (Bouc-Bel-Air) : 218.
 Foyer pour anciens combattants Cité Beaucueil (Beaucueil) : 217.
 Foyer rural (Cabriès) : 219.
 Foyer rural (Éguilles) : 221.
 Foyer rural (Marignane) : 226.
 Foyer rural (Saint-Cannat) : 237.
 Foyer rural (Saint-Étienne-du-Grès) : 238.
 Foyer rural et maritime (Les Saintes-Maries-de-la-Mer) : 224.
 Garage (Marseille) : 281, 282.
 Garage Citroën (Port-Saint-Louis-du-Rhône) : 266.
 Gare routière (Marseille) : 211.
 Gare Saint-Charles (Marseille) : 209.
 Gendarmerie (Berre-l'Étang) : 117.
 Gendarmerie (Lambesc) : 121.
 Gendarmerie (Saint-Cyr-sur-Mer) : 148.
 Gendarmerie et lotissement (Septèmes-les-Vallons) : 145.
 Grand Café Thomas (Pertuis) : 269.
 Groupe d'habitation au lieu-dit Les Fourques (Châteauneuf-lès-Martigues) : 306.
 Groupe d'habitation en copropriété horizontale Les Toubeaux (Eyguières) : 306.
 Groupe d'immeubles (Cassis) : 305.
 Groupe d'immeubles (Gardanne) : 306.
 Groupe d'immeubles (s.l.) : 343.
 Groupe d'immeubles d'habitation (Marseille) : 323, 326, 327, 328.
 Groupe d'immeubles d'habitation (Marseille) : 327.
 Groupe d'immeubles d'habitation (Rognac) : 335.
 Groupe d'immeubles d'habitation contenant 316 logements (La-Seyne-sur-Mer) : 340.
 Groupe d'immeubles d'habitation en copropriété Les Chartreux (Marseille) : 328.
 Groupe d'immeubles d'habitation et de magasins (Marsannay-la-Côte) : 340.
 Groupe d'immeubles d'habitation Val-Marie (Marseille) : 328.
 Groupe d'immeubles en copropriété (Marseille) : 326.
 Groupe d'immeubles HLM (s.l.) : 343.
 Groupe d'immeubles La Ferrage (Peyrolles-en-Provence) : 333.
 Groupe d'immeubles Le Mirabeau (Pertuis) : 342.
 Groupe de 72 habitations (Châteauneuf-lès-Martigues) : 306.

- Groupe de Gardanne-Biver (Gardanne) : 276.
 Groupe de l'école de l'air (Salon-de-Provence) : 337.
 Groupe de l'Oratoire (Istres) : 307.
 Groupe des Alpes (Aix-en-Provence) : 298.
 Groupe des Poudres (Saint-Chamas) : 336.
 Groupe HBM (Aix-en-Provence) : 297.
 Groupe HBM (Marseille) : 311.
 Groupe HBM (Vitrolles) : 339.
 Groupe HBM Berre-Aviation (Berre-l'Étang) : 304.
 Groupe HBM Chartreux (Marseille) : 309.
 Groupe HBM du Chemin-de-fer (Marseille) : 317.
 Groupe HBM Cité-jardins de la Pomme (Marseille) : 313.
 Groupe HBM Cité-jardins des Chutes-Lavie (Marseille) : 309.
 Groupe HBM La Barasse (Marseille) : 308.
 Groupe HBM La Blancarde (Marseille) : 316.
 Groupe HBM La Feuillaie (Marseille) : 312.
 Groupe HBM Les Baumettes (Marseille) : 314.
 Groupe HBM Sébastopol-Maisonnettes provençales (Marseille) : 317.
 Groupe HBM Paul-Strauss (Marseille) : 308.
 Groupe HBM Pierre-Renard (Marseille) : 321.
 Groupe HBM Salon-de-Provence (Salon-de-Provence) : 338.
 Groupe HBM Vitrolles-Le-Roucas (Vitrolles) : 339.
 Groupe HLM (Aix-en-Provence) : 298, 299, 301.
 Groupe HLM (Allauch) : 302.
 Groupe HLM (Arles) : 302.
 Groupe HLM (Marseille) : 331.
 Groupe HLM (Miramas) : 333.
 Groupe HLM (Peyrolles-en-Provence) : 333.
 Groupe HLM (Roquefort-la-Bédoule) : 335.
 Groupe HLM (s.l.) : 343.
 Groupe HLM (Saint-Chamas) : 336.
 Groupe HLM (Saint-Quentin-de-Caplong) : 340.
 Groupe HLM Castellan (Istres) : 307.
 Groupe HLM cité Menton (Marseille) : 322.
 Groupe HLM des Expositions (Marseille) : 320.
 Groupe HLM des Milles (Aix-en-Provence) : 301.
 Groupe HLM La Chevalière (Aix-en-Provence) : 299.
 Groupe HLM La Montade (Plan-de-Cuques) : 334.
 Groupe HLM La Salle (Istres) : 307.
 Groupe HLM Le Malbergue (Bouc-Bel-Air) : 304.
 Groupe HLM Le Roucas (Châteauneuf-lès-Martigues) : 305.
 Groupe HLM Le Village (Saint-Paul-lez-Durance) : 337.
 Groupe HLM Les Blazots (Salon-de-Provence) : 338.
 Groupe HLM Les Tilleuls (Saint-Chamas) : 336.
 Groupe HLM quartier des Aymards et de la Bernade (Vitrolles) : 339.
 Groupe HLM Rassuen (Istres) : 307.
 Groupe HLM Saint-Gabriel (Marseille) : 325.
 Groupe HLM Saint-Pierre (Marseille) : 324.
 Groupe La Gratiane (Bouc-Bel-Air) : 305.
 Groupe Le Calendal (Martigues) : 332.
 Groupe Le Coudeloi (Peyrolles-en-Provence) : 333.
 Groupe Le Garlaban (Marseille) : 326.
 Groupe Les Aloades (Marseille) : 330.
 Groupe Saint-Pierre (Marseille) : 311.
 Groupe scolaire (Gardanne) : 159.
 Groupe scolaire (Gémenos) : 161.
 Groupe scolaire (Jouques) : 163.
 Groupe scolaire (Martigues) : 179.
 Groupe scolaire (Meyrargues) : 180.
 Groupe scolaire (Pertuis) : 191.
 Groupe scolaire (Peyrolles-en-Provence) : 181.
 Groupe scolaire (Plan-de-Cuques) : 181.
 Groupe scolaire (Rognac) : 185.
 Groupe scolaire (Saint-Chamas) : 186.
 Groupe scolaire (Saint-Cyr-sur-Mer) : 190.
 Groupe scolaire (Saint-Martin-de-Crau) : 187.
 Groupe scolaire (Vitrolles) : 189.
 Groupe scolaire Cros-de-Carrière (Istres) : 162.
 Groupe scolaire de la base aérienne (Istres) : 162.
 Groupe scolaire de la Zac de la Plage (Marseille) : 178.
 Groupe scolaire du hameau de Pioch-Badet (Les Saintes-Maries-de-la-Mer) : 166.
 Groupe scolaire du hameau de Rassuen (Istres) : 162.
 Groupe scolaire et groupe HLM (Cabriès) : 305.
 Groupe scolaire Jean-Jaurès (Peynier) : 180.
 Groupe scolaire Jean-Jaurès (Port-de-Bouc) : 182.
 Groupe scolaire Joseph-Gallas (Port-Saint-Louis-du-Rhône) : 184.
 Groupe scolaire Jules-Ferry (Istres) : 163.
 Groupe scolaire La Gavotte (Les Pennes-Mirabeau) : 165.
 Groupe scolaire La Salle (Bouc-Bel-Air) : 155.
 Groupe scolaire Les Bouroumettes (Les Pennes-Mirabeau) : 166.
 Groupe scolaire Les Cadeneaux (Les Pennes-Mirabeau) : 165.
 Groupe scolaire Les Chabauds (Bouc-Bel-Air) : 155.
 Groupe scolaire Les Pins (Bouc-Bel-Air) : 155.
 Groupe scolaire Madrague-Montredon (Marseille) : 175.
 Groupe scolaire Paul-Doumer (La-Fare-les-Oliviers) : 163.
 Groupe scolaire Périer : collège et lycée (Marseille) : 170.
 Groupe scolaire Reine-Marie-et-Casimir-Gouin (Istres) : 162.
 Groupe scolaire Rose-La Garde (Marseille) : 174.
 Groupes d'habitation en copropriété horizontale (Venelles) : 339.
 Groupes HLM (Aix-en-Provence) : 298.
 Groupes HLM (Marseille) : 332.
 Groupes HLM (Saint-Martin-de-Crau) : 336.
 Gymnase Saint-Pierre (Marignane) : 226.

- Habitation rurale et hangar agricole (Istres) : 276.
 Halle aux poissons (Marseille) : 259.
 Halle de sports (Marignane) : 226.
 Halles à Arenc (Marseille) : 260.
 Hangars et bureaux de la Société nouvelle de travaux urbains (Aubagne) : 253.
 HBM cité-jardins (Allauch) : 301.
 HBM Pin-Vert A (Aubagne) : 303.
 Hippodrome de Pont-de-Vivieux (Marseille) : 232.
 Hospice (Gardanne) : 195.
 Hospice de Saint-Cannat (Saint-Cannat) : 206.
 Hôtel (Patrimoine) : 268.
 Hôtel de la préfecture (Marseille) : 130.
 Hôtel de ville (Marseille) : 124.
 Hôtel de ville (Peynier) : 143.
 Hôtel de ville (Saint-Chamas) : 144.
 Hôtel des Douanes (Marseille) : 123.
 Hôtel des impôts (Aix-en-Provence) : 116.
 Hôtel des impôts (Aubagne) : 117.
 Hôtel des impôts (Cavaillon) : 149.
 Hôtel des impôts (Hyères) : 148.
 Hôtel des impôts et trésorerie principale (Marignane) : 122.
 Hôtel des services publics (Marseille) : 140.
 Hôtel Impérial (Bastia) : 268.
 Hôtel Lafayette (Marseille) : 260.
 Hôtel Panorama (Cassis) : 253.
 Hôtel touristique Motel (Marseille) : 262.
 Îlot comprenant plusieurs immeubles (Marseille) : 134.
 Immeuble (La-Seyne-sur-Mer) : 340.
 Immeuble (Marseille) : 310, 319, 321, 325, 327, 329, 332.
 Immeuble (s.l.) : 343.
 Immeuble à loyer modéré (Marseille) : 314.
 Immeuble à loyer moyen (s.l.) : 342.
 Immeuble administratif des universités (Marseille) : 178.
 Immeuble communal (Peynier) : 143.
 Immeuble d'habitation (Aix-en-Provence) : 298.
 Immeuble d'habitation (Istres) : 307.
 Immeuble d'habitation (Marseille) : 310, 326, 327, 328, 329, 331.
 Immeuble d'habitation (Martigues) : 332.
 Immeuble d'habitation (s.l.) : 342.
 Immeuble d'habitation (Saint-Chamas) : 336.
 Immeuble d'habitation (Saint-Cyr-sur-Mer) : 341.
 Immeuble d'habitation (Saint-Victoret) : 337.
 Immeuble d'habitation avec local commercial au rez-de-chaussée (Marseille) : 327.
 Immeuble d'habitation en copropriété (Marseille) : 310, 318, 319, 324, 325, 329, 330.
 Immeuble d'habitation en copropriété (Pertuis) : 342.
 Immeuble d'habitation en gare d'Arles (Arles) : 302.
 Immeuble d'habitation L'Hermitage (Marseille) : 327.
 Immeuble de bureaux (Aix-en-Provence) : 253.
 Immeuble de bureaux et d'appartements Le Louvre et Paix (Marseille) : 319.
 Immeuble de la direction des services fiscaux des Bouches-du-Rhône (Marseille) : 141.
 Immeuble de logements et de bureaux pour la Société des eaux de Marseille (Marseille) : 212.
 Immeuble du docteur Médaille (Bonnieux) : 342.
 Immeuble en copropriété (Marseille) :
 Immeuble en copropriété comprenant des logements et des locaux commerciaux (Marseille) : 319.
 Immeuble HLM L'Ussonaise (Aix-en-Provence) : 298.
 Immeuble Le Florence (Marseille) : 330.
 Immeuble Le Julien (Marseille) : 331.
 Immeubles collectifs (Marseille) : 314.
 Immeubles d'habitation (Gémenos) : 306.
 Immeubles d'habitation (Marseille) : 326, 327, 329, 330, 331.
 Immeubles d'habitation (Tarbes) : 340.
 Immeubles d'habitation en copropriété et station-service/garage Saint-Yves-Rabatau (Marseille) : 323.
 Immeubles d'habitation Le Petit Club (Marseille) : 330.
 Immeubles non identifiés : 342.
 Imprimerie et papeterie maritime (Marseille) : 265.
 Installations sportives (La Ciotat) : 222.
 Installations sportives (Vitrolles) : 238.
 Institution du Sacré-Cœur (Marseille) : 177.
 Jardins (Aix-en-Provence) : 106.
 Kiosque à musique (Trets) : 238.
 L'Acropole de *La Marseillaise* à la gloire de Marseille (Marseille) : 245.
 Le palais de la Plage (La Ciotat) : 308.
 Le sanatorium des Alliés (Montana) : 207.
 Les Jardins du Scudo (Ajaccio) : 290.
 Librairie-papeterie (Draguignan) : 269.
 Logement (Marseille) : 283.
 Logement de fonction (Simiane-Collongue) : 289.
 Logements avec boutiques (Marseille) : 329.
 Logements HBMA (Marseille) : 313.
 Lotissement (Aix-en-Provence) : 270.
 Lotissement (Bellegarde) : 292.
 Lotissement (Brue-Auriac) : 293.
 Lotissement (Châteauneuf-lès-Martigues) : 274.
 Lotissement (Gréoux-les-Bains) : 269.
 Lotissement (Pertuis) : 295.
 Lotissement (Saint-Chamas) : 286.
 Lotissement (Saint-Paul-lez-Durance) : 286.
 Lotissement (Vitrolles) : 289.
 Lotissement communal Notre-Dame (Peynier) : 285.
 Lotissement de 12 pavillons (Meyrargues) : 285.
 Lotissement de 17 villas (Allauch) : 271.
 Lotissement de 26 lots Les Briands et lotissement de 10 lots Les Boileaux (Plan-de-Cuques) : 286.
 Lotissement et gendarmerie (Septèmes-les-Vallons) : 287.

- Lotissement L'Audiguier (Peynier) : 285.
 Lotissement La Sabatière (Aubagne) : 272.
 Lotissement Lou Calendal (La-Fare-les-Oliviers) : 277.
 Lotissement Rajol (Simiane-Collongue) : 287.
 Lotissement Talabot (Marseille) : 279.
 Lotissements de 49 et 68 maisons jumelles (Marseille) : 281.
 Lycée d'enseignement professionnel René-Caillié (Marseille) : 176.
 Lycée de jeunes filles Paul-Cézanne (Aix-en-Provence) : 152.
 Lycée pilote expérimental Marseillevyvre (Marseille) : 167.
 Lycée technique Diderot (Marseille) : 176.
 Lycée technique Jean-Perrin (Marseille) : 177.
 Lycée Thiers (Marseille) : 173.
 Magasin « Au Linge de France » (Marseille) : 261.
 Magasin « Les 100 000 chemises » (Marseille) : 260.
 Magasin d'alimentation (Meyrargues) : 266.
 Magasin d'alimentation de M. Teyssèdre (Marseille) : 262.
 Magasin David (Marseille) : 260.
 Magasin de mode Rosemonde (Marseille) : 263.
 Magasin Elysée (Marseille) : 263.
 Magasin Matthieu Auto (Marseille) : 263.
 Magasin Péran (Brest) : 268.
 Mairie (Berre-l'Étang) : 117.
 Mairie (Meyrargues) : 235.
 Mairie (Mimet) : 143.
 Mairie (Saint-Étienne-du-Grès) : 145.
 Mairie de la 2^e section (Les Pennes-Mirabeau) : 121.
 Mairie-poissonnerie (Les Saintes-Maries-de-la-Mer) : 121.
 Maison communale polyvalente (Cabriès) : 219.
 Maison d'enfants Les Mohicans (Cassis) : 220.
 Maison de l'automobile à Marseille (Marseille) : 259.
 Maison de la jeunesse et de la culture (Saint-Chamas) : 237.
 Maison de repos et de convalescence Le Relax (Cassis) : 195.
 Maison de repos pour convalescentes (Six-Fours-les-Plages) : 206.
 Maison de retraite (Marignane) : 226.
 Maison de retraite de La Tour Blanche-Montolivet (Marseille) : 196.
 Maison de retraite La Flânerie (Carnoux-en-Provence) : 195.
 Maison des jeunes et de la culture (Allauch) : 216.
 Maison familiale La Halte de l'Empereur (La-Fare-en-Champsaur) : 215.
 Maison Le Grand Verger (Cabriès) : 273.
 Maison secondaire de l'hoirie Castel « Le Castellet » (Marseille) : 279.
 Manoir (s.l.) : 296.
 Manufacture de métaux ouvragés (Marseille) : 259.
 Mas (Beaumont-de-Pertuis) : 295.
 Mémorial de la résistance (Ramatuelle) : 248.
 Monument à Gustave Ganay (Marseille) : 247.
 Monument à Jean Jaurès (Marseille) : 247.
 Monument à la famille Puppi (Marseille) : 247.
 Monument à la gloire de Jean Mermoz (Marignane) : 243.
 Monument à la gloire du xv^e corps (Marseille) : 246.
 Monument à Léon Gourret (s.l.) : 250.
 Monument au colonel Picot et à ses disciples (s.l.) : 250.
 Monument au génie latin (Aix-en-Provence) : 240.
 Monument aux aéronautes Capazza et Fondère (Marseille) : 245.
 Monument aux frères Auguste et Louis Lumière (La Ciotat) : 243.
 Monument aux héros de l'armée d'Orient et des terres lointaines (Marseille) : 244.
 Monument aux morts de la guerre de 1914-1918 (Aubagne) : 241.
 Monument aux morts du cimetière de Clarens (Montreux) : 250.
 Monument commémoratif (Gargas) : 249.
 Monument national au roi Alexandre de Yougoslavie et au ministre des Affaires étrangères Louis Barthou (Marseille) : 246.
 Monumento aos Andradas (Santos) : 249.
 Monuments non identifiés (Saint-Raphaël) : 250.
 Moulin de Saint-Barnabé (Marseille) : 256.
 Nécropole nationale de Boulouris (Saint-Raphaël) : 248.
 Nécropole nationale de Luynes-en-Provence (Aix-en-Provence) : 241.
 Nouveau casino-palace Eldorado (s.l.) : 240.
 Nouvelles Galeries (Aix-en-Provence) : 252.
 Nouvelles Galeries (Marseille) : 254.
 Opéra municipal (Marseille) : 226.
 Opération Le Jas de Bouffan (Aix-en-Provence) : 300.
 « Opération Million » LOPOFA (Port-de-Bouc) : 335.
 Opération non identifiée (Marseille) : 332.
 Opération Sainte-Élisabeth (Marseille) : 328.
 Opticiens-conseils Les Fils Pontet (Marseille) : 265.
 Organisation du rallye international des Alpes et études de logotype pour l'Automobile Club de Marseille-Provence (Marseille) : 232.
 Orphelinat laïque départemental (Marseille) : 201.
 Ossuaire (Berre-l'Étang) : 242.
 Ouvrages d'adduction d'eau potable (Les Pennes-Mirabeau) : 209.
 Palais consulaire de la chambre de commerce de Bastia (Bastia) : 148.
 Palais consulaire de la chambre de commerce de Corse-du-Sud (Ajaccio) : 146.
 Palais de justice (Aix-en-Provence) : 114.
 Palais de justice (Marseille) : 130.
 Palais de justice (Toulon) : 149.

- Palais de la Belle Provence (s.l.) : 240.
 Parc Chanut (Marseille) : 234.
 Parc des sports (Allauch) : 216.
 Parfumerie Lorenzo Galanca (Marseille) : 264.
 Parking (Marseille) : 213.
 Participations de Gaston Castel aux concours nationaux : 100.
 Pâtissier-glacier Audibert (Marseille) : 261.
 Pavillon de partage des eaux des Chutes-Lavie (Marseille) : 211.
 Pavillon du ministère de l'Équipement à la Foire (Marseille) : 234.
 Pavillon municipal (Gardanne) : 118.
 Pavillon pour bain populaire (Marseille) : 229.
 Phare de Faraman (Arles) : 208.
 Phare Sainte-Marie (Marseille) : 212.
 Pharmacie (Porticcio) : 267.
 Pharmacie Franchini (Marseille) : 263.
 Phénix Provence (Peynier) : 285.
 Pierre érigée à la mémoire de René Baret et Georges Poutu (Apt) : 249.
 Plan d'urbanisme d'Aix (Aix-en-Provence) : 106.
 Plaque commémorative « À nos camarades glorieux du 36^e RI » (s.l.) : 250.
 Plaque commémorative (Marseille) : 247.
 Plateaux scolaires (Roquefort-la-Bédoule) : 185.
 Pont suspendu sur la Durance (Cavaillon) : 214.
 Ponton pour le service côtier du château d'If (Marseille) : 211.
 Port industriel et commercial (Marseille) : 256.
 Ports de Marseille (Marseille) : 211.
 Présidence de l'université d'Aix-Marseille (Marseille) : 176.
 Préventorium de la Sainte-Baume (Nans-les-Pins) : 206.
 Prison départementale des Baumettes (Marseille) : 131.
 Programme de construction de 29 logements (Châteauneuf-lès-Martigues) : 306.
 Projet d'un immeuble de 56 logements (Rognac) : 335.
 Projet lotissement Saint-Jean (Aix-en-Provence) : 270.
 Projets d'aménagement de carrefour (Marseille) : 210.
 Projets non identifiés (Marseille) : 114.
 Propriété (Marseille) : 280, 281.
 Propriété Le Petit Saint-Cloud (Marseille) : 311.
 Propriété louée par MM. Bonarel et Allemand (s.l.) : 342.
 Propriétés (s.l.) : 296.
 Protection française (Marseille) : 263.
 Quais couverts (Marseille) : 264.
 Quartier de la Bourse (Marseille) : 107.
 Quartier de Rive-Neuve (Marseille) : 111.
 Quartier des Arnavaux (Istres) : 106.
 Quartier du Vieux-Port (Marseille) : 112.
 Recette municipale-perception (Istres) : 120.
 Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille (Aix-en-Provence) : 154.
 Registres de « naissance » des plans : 103.
 Relais Saint-Christophe (Cassis) : 253.
 Répertoires topographiques des archives et des plans de l'agence : 103.
 Réseau d'eaux d'un ensemble immobilier non identifié : 342.
 Résidence pour le 3^e âge L'Ensouléïado (Puyloubier) : 237.
 Résidence Saint-Georges (Six-Fours-les-Plages) : 341.
 Résidence Sainte-Catherine (Marseille) : 329.
 Résidence universitaire L'Estélan (Aix-en-Provence) : 153.
 Résidence Vert-Plan (Saint-Mandrier-sur-Mer) : 341.
 Restaurant Isnard (Marseille) : 262.
 Restaurant Les Bourguignons (Marseille) : 265.
 Rowing Club de Marseille (Marseille) : 234.
 Salle communale du hameau de Rassuen (Istres) : 221.
 Salle d'exposition et logement de fonction (Bouc-Bel-Air) : 218.
 Salle des fêtes (Arles) : 217.
 Salle des fêtes (Istres) : 222.
 Salle des fêtes (Lambesc) : 224.
 Salle des fêtes (Marignane) : 226.
 Salle des fêtes et de banquets Le Tonkin (Cabriès) : 220.
 Salle omnisports (Meyrargues) : 235.
 Salon de coiffure pour dames Gaston (Marseille) : 263.
 Sanatorium du Petit-Arbois (Aix-en-Provence) : 192.
 Service des blessés internés en Suisse (Sommedieu) : 207.
 Services de l'embauche et du chômage (Marseille) : 139.
 Services financiers de l'État (Marseille) : 127.
 Sitec (Aix-en-Provence) : 253.
 Société des eaux (Marseille) : 212.
 Société des huiles de pétroles (Marseille) : 261.
 Société industrielle de trafic maritime (Marseille) : 264.
 Sous-préfecture (Arles) : 117.
 Sous-préfecture (Istres) : 120.
 Stade des Cadeneaux (Les Pennes-Mirabeau) : 224.
 Stade municipal (Aubagne) : 217.
 Stade municipal (Berre-l'Étang) : 217.
 Stade municipal (Lambesc) : 224.
 Stade municipal (Marignane) : 225.
 Stade municipal (Meyrargues) : 235.
 Stade municipal (Port-de-Bouc) : 236.
 Stade municipal (Saint-Chamas) : 237.
 Stade municipal omnisports (Martigues) : 234.
 Stade Pierre-de-Coubertin (Cannes) : 215.
 Station d'incinération des ordures ménagères (Carry-le-Rouet) : 209.
 Station de filtration d'eau potable (Cabriès) : 208.
 Station de ski (Chaplane) : 239.

- Statue du Bailli de Suffren (Saint-Cannat) : 248.
 Structure nautique (Marignane) : 226.
 Studio (Marseille) : 332.
 Super-Toulon (Toulon) : 341.
 Taverne François I^{er} (Marseille) : 264.
 Terrain de sport (Éguilles) : 221.
 Tombeau de la famille Luzatti (Marseille) : 247.
 Tombeau de Monsieur Brachet (Marseille) : 247.
 Trente logements HLM (Allauch) : 301.
 Trésorerie générale (Marseille) : 134.
 Trésorerie principale (s.l.) : 149.
 Vestiaires et douches du stade (Plan-de-Cuques) : 236.
 Villa (Aix-en-Provence) : 270.
 Villa (Arles) : 272.
 Villa (Aubagne) : 272.
 Villa (Auriol) : 272.
 Villa (Belcodène) : 272.
 Villa (Brignoles) : 293.
 Villa (Cadenet) : 295.
 Villa (Fitou) : 270.
 Villa (Hyères) : 293.
 Villa (La Ciotat) : 276.
 Villa (La-Penne-sur-Huveaune) : 277.
 Villa (Le Beausset) : 293.
 Villa (Murs) : 295.
 Villa (Osani) : 291.
 Villa (Ota) : 292.
 Villa (Pertuis) : 295.
 Villa (Peynier) : 286.
 Villa (Roquebrune-sur-Argens) : 294.
 Villa (Roquefort-la-Bédoule) : 286.
 Villa (Saint-Cannat) : 286.
 Villa (Saint-Julien-le-Montagnier) : 294.
 Villa (Saint-Maurice-Montcouronne) : 296.
 Villa (Trans-en-Provence) : 294.
 Villa (Trets) : 289.
 Villa (Vachères) : 270.
 Villa de style provençal (s.l.) : 296.
 Villa du docteur Gaujoux (Aix-en-Provence) : 271.
 Villa Éolienne (Marseille) : 278.
 Villa La Broche Provençale (Nans-les-Pins) : 293.
 Villa La Minervoise (Parigny-les-Vaux) : 292.
 Villa La Petite Bastide (Simiane-Collongue) : 287.
 Villa La Robine (La-Robine-sur-Galabre) : 269.
 Villa Le Mas Scudo (Ajaccio) : 290.
 Villa Le Paradou (Marseille) : 280.
 Villa Les Oliviers (Cotignac) : 293.
 Villa Régine (Allauch) : 271.
 Villa Saint-Eutrope (Aix-en-Provence) : 270.
 Villa San Nicolao (Santa-Lucia-di-Moriani) : 292.
 Villa Senesia (CARRY-le-Rouet) : 274.
 Villas (Aghione) : 291.
 Villas (Allauch) : 271, 272.
 Villas (Bandol) : 292.
 Villas (Bouc-Bel-Air) : 272, 273.
 Villas (Cabriès) : 273, 274.
 Villas (Cassis) : 274.
 Villas (Ensuès-la-Redonne) : 274, 275.
 Villas (Fuveau) : 275.
 Villas (Gardanne) : 275.
 Villas (Istres) : 276.
 Villas (Les Pennes-Mirabeau) : 277.
 Villas (Marseille) : 280, 281, 282, 283.
 Villas (Martigues) : 284.
 Villas (s.l.) : 296, 297.
 Villas (Saint-Cassien) : 294.
 Villas (Saint-Maximin) : 294.
 Villas (Sainte-Maxime) : 294.
 Villas (Simiane-Collongue) : 287, 288.
 Villas (Velaux) : 289.
 Villas Mindel (Cabriès) : 273.
 Ville et région marseillaises (Marseille) : 107.
 Zac des Craux (Istres) : 307.



TABLE

PRÉFACE JEAN-NOËL GURINI	6
PÉRENNITÉ ET ACTUALITÉ DE GASTON CASTEL MARC DALIBARD	8
GASTON CASTEL ET L'ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE JEAN-CLAUDE GROUSSARD	10
LES CASTEL : UNE DYNASTIE D'ARCHITECTES, ESQUISSE BIOGRAPHIQUE	18
PRINCIPAUX ÉCRITS DE GASTON CASTEL	24
BIBLIOGRAPHIE	26
GASTON CASTEL DANS LE TEXTE	30
URBANISME ET LOGEMENT DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES À LA FIN DES TRENTE GLORIEUSES DANIELE VOLDMAN	56
L'ARCHITECTURE À MARSEILLE DE 1880 À 1975 GÉRARD MONNIER	66
LES CASTEL ET LEURS AGENCES D'ARCHITECTURE (1920-1989) EMMANUEL LAUGIER	74
LES ARCHIVES DE L'AGENCE D'ARCHITECTURE CASTEL	88

ARCHIVES PERSONNELLES ET FAMILIALES 98

GASTON CASTEL 98

VIE PRIVÉE 98

FORMATION 98

GASTON CASTEL, ARCHITECTE DU DÉPARTEMENT 101

GASTON CASTEL, MEMBRE DU MOUVEMENT COMBATTANT 101

REPRÉSENTATIONS DE GASTON CASTEL ET DE SA FAMILLE 101

ŒUVRES DES ARTISTES PROCHES DE GASTON CASTEL 102

ELLO CASTEL 102

FORMATION 102

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES 102

JEANNE CASTEL 103

FORMATION 103

GESTION DES AGENCES 103

CORRESPONDANCE (1948-1971) 103

GESTION DES PLANS ET DES ARCHIVES (1950-1989) 103

COMPTABILITÉ (1926-1979) 104

RESSOURCES HUMAINES (1965-1966) 104

RELATIONS AVEC LES ORGANISMES D’AFFILIATION (1931-1960) 104

DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE (1909-1977) 104

COLLECTION DE MODÈLES (1940-1973) 105

PROJETS ET RÉALISATIONS	106
OPÉRATIONS D'URBANISME	106
TRAVAUX DE MAÎTRISE D'ŒUVRE	114
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET STRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE	114
BÂTIMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES	150
BÂTIMENTS HOSPITALIERS ET DE SANTÉ	191
INFRASTRUCTURES	208
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS, SOCIAUX ET DE LOISIR	215
CIMETIÈRES ET MONUMENTS COMMÉMORATIFS	240
ÉDIFICES CULTUELS	250
ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	252
VILLAS ET LOTISSEMENTS	269
IMMEUBLES ET GRANDS ENSEMBLES	297
INDEX DES ARCHITECTES ET DES ARTISTES ASSOCIÉS À L'AGENCE CASTEL	344
INDEX DES BÂTIMENTS ET PROJETS	346



marbre

0,76

